

Pollutions, énergie, changement climatique, eau...

Qu'allez-vous faire de nous ? / Il serait temps d'en parler ! / Parlons-en !

(titres provisoires)

40 questions aux candidats à la présidentielle

Un livre d'Isabelle Delannoy
Editions de La Martinière textes
Collection Une Terre, des Hommes

Sous la forme d'une quarantaine de questions accompagnées d'encadrés informatifs, ce livre fait le point sur les propositions des candidats concernant les politiques environnementales en France. Il est structuré en trois parties : pollutions et santé, énergies et changement climatique, patrimoine naturel et ressources. Il aborde les problèmes non seulement sous l'angle environnemental mais aussi social, économique et politique.

Questions introductives

1 - Pourquoi vous présentez-vous comme candidat à la présidentielle ? Quelle est votre ambition pour la France ?

2 - En comparaison avec leurs voisins européens, les Français seraient ceux qui se sentent les moins informés et sont les moins confiants dans leur rôle individuel face aux problèmes environnementaux. Ce seraient aussi ceux qui font le moins confiance à leur gouvernement sur ces questions. Pourtant ils apparaissent parmi les plus concernés. Environnement et politique ne feraient-ils pas bon ménage en France ?

3 - Pensez-vous que les citoyens disposent d'une information suffisante et transparente sur les sujets qui les préoccupent (nucléaire, OGM, téléphone portable, résidus dans l'alimentation, etc...) ? Souhaitez-vous mettre en place un système d'expertise indépendante des éventuels effets environnementaux de ces technologies ? Si oui, quels sont vos objectifs, quelles mesures concrètes comptez-vous prendre et selon quelles échéances ? Quelles contraintes identifiez-vous ? Si non, pouvez-vous expliquer votre position ?

Les Français et l'environnement

Les enquêtes d'opinion révèlent que 70 % des Européens interrogés souhaitent que les décideurs politiques mettent les politiques environnementales, sociales et économiques sur un pied d'égalité¹. Singularité hexagonale, la France apparaît comme le pays européen où la population se sent la moins bien informée sur les enjeux environnementaux. Ce sentiment prévaut chez 67 % des Français interrogés contre 37 % des Finlandais par exemple. Il est particulièrement vif sur la question des OGM et celle de l'énergie nucléaire (respectivement 79 % et 74 % des Français interrogés). La population française serait aussi celle qui a le moins confiance en son gouvernement sur ces questions². Y aurait-il un « divorce écologique » entre la population française et ses représentants politiques ? Les enquêtes d'opinions menées en 2006, montraient que le thème de l'environnement revêtait une importance croissante pour les électeurs interrogés et que plus de la moitié d'entre eux y accordait « beaucoup d'importance »³.

4 – La société civile s'estime peu entendue en France. Souhaitez-vous l'intégrer dans les prises de décision politiques et des débats réglementaires ? Si oui, par quelles mesures concrètes ? Identifiez-vous des contraintes à la mise en oeuvre de cette écoute ? Si vous ne le souhaitez pas, pouvez-vous expliquer pourquoi ?

L'écoute de la société civile dans le débat démocratique

Les associations françaises se sentent peu écoutées

A Corinne Lepage qui demandait à des représentants d'associations et des scientifiques « qu'attendez-vous des Politiques », ces derniers répondirent « une meilleure écoute »⁴. Les associations nationales – ONG, associations professionnelles, syndicats- ont développé en effet un excellent niveau d'expertise sur leurs sujets et disposent d'équipes de scientifiques et de professionnels spécialisés. Leur force de proposition est encore mal reconnue. Mal entendues des pouvoirs politiques, une grande partie d'entre-elles, d'obédiences très diverses (CFDT, UFC que choisir, Objectifbio 2007, Conseil national de l'Ordre des architectes, WWF, LPO, Greenpeace, Fondation Nicolas Hulot...) se sont regroupées en 2006 pour former la fédération de l'Alliance, avec la volonté de s'insérer dans le débat politique à l'occasion des présidentielles de 2007⁵.

Un exemple de société civile très active, la Suisse

Les Suisses* sont les grands habitués de l'isoloir et votent plusieurs fois par an. Outre les élections de leurs représentants parlementaires et exécutifs, ils sont consultés régulièrement sur tous les aspects de la vie publique par des votations référendaires : toute révision de la constitution, toute adhésion à des organisations supranationales et toute loi fédérale déclarée urgente, dépassant un an, doit être soumise à referendum.

En outre, le peuple suisse dispose du droit à demander une révision de la constitution ou d'un texte de loi si il dispose d'un nombre de signatures suffisant (100 000 pour une révision de la constitution ou la proposition d'une loi, 50 000 pour la révision d'une loi).

Ces possibilités sont fréquemment utilisées, c'est ainsi que le peuple suisse a été consulté sur 150 sujets environ depuis 15 ans (et plus de 500 depuis 1848). En comparaison, les Français ont été dans le même temps consultés deux fois par voie référendaire : pour l'adhésion au traité de Maastricht et pour la ratification du projet de constitution européenne.

La Suisse est ainsi reconnue pour la qualité de son débat démocratique et l'implication des citoyens dans la vie publique. Ce système politique canalise les demandes populaires, qui peuvent s'exprimer dans d'autres cadres que les manifestations et les grèves.

**La République fédérale de Suisse compte 4 langues officielles, 7,5 millions d'habitants dont 1,6 millions de résidents étrangers.*

5 - Pensez-vous que la lutte contre le changement climatique, la préservation du patrimoine naturel...soient compatibles avec le niveau de consommation auquel nous sommes habitués ?

L'empreinte écologique du mode de vie français.

L'empreinte écologique est un calcul simplifié permettant de donner une idée de la surface dont chaque habitant de la planète a besoin pour répondre à sa consommation et absorber ses déchets. Cette surface est plus ou moins élevée selon le mode de vie et le niveau de consommation. Ainsi, chaque Français a besoin d'un peu plus de 5 hectares en moyenne pour assouvir ses besoins⁶. Or la surface disponible par habitant sur la Terre est d'un peu plus de 2 hectares aujourd'hui⁷. Si tous les habitants de la planète vivaient comme les Français, il faudrait donc près de 3 planètes pour répondre aux besoins générés par leur mode de vie, dans les conditions actuelles de production de nourriture, de biens et de services, de modes de transport, de logement et de fourniture énergétique. Cette empreinte s'élève à près de 6 planètes pour le mode de vie américain⁸.

6 - Les faits semblent montrer que la croissance, la protection de l'environnement, l'économie des ressources et l'emploi ne sont pas contradictoires. Comptez-vous proposer aux Français une politique de développement durable fondée sur la préservation de l'environnement et l'économie des ressources ? Comptez-vous soutenir les PME innovant dans ces directions ? Si oui, quels sont vos objectifs, quelles mesures concrètes comptez-vous prendre pour y parvenir et selon quelles échéances ? Quelles contraintes identifiez-vous ? Si non, pouvez-vous expliquer votre position ?

Le développement durable, une dynamique majeure de création d'emplois, mais un chemin difficile

« En France, on n'a pas de pétrole mais on a des idées ».

Cette phrase, si souvent entendue, pourrait résumer les enjeux d'une politique de développement durable au niveau national. Le développement durable se fonde en effet sur une économie des ressources non renouvelables, une réduction des pollutions et sur de nouvelles idées. Développer des alternatives nécessite en effet une grande innovation politique, économique et de nouvelles technologies.

Ainsi, la mise en place d'une politique ambitieuse de diminution des émissions de gaz à effet de serre pourrait générer 450 000 emplois en France dans les 5 années à venir, dans les seuls secteurs du logement, de l'éolien, de l'énergie biomasse (bois, biocarburants, etc.) et de la géothermie (pompes à chaleur)⁹. Il ne s'agit pas de surestimations, l'exemple de l'Allemagne pays pionnier dans le domaine le montre : le secteur de l'environnement emploie déjà 1,5 millions de personnes dont 170 000 pour les énergies renouvelables¹⁰. Ces industries naissantes peuvent non seulement compenser les pertes d'emplois liées au déclin inéluctable des secteurs anciens, mais elles ouvrent aussi de nouvelles dynamiques, créatrices de valeur ajoutée et de rayonnement international. Ainsi aujourd'hui, l'Allemagne commence à engranger les bénéfices de son action pionnière dans le domaine : 19 % des technologies environnementales utilisées dans le monde aujourd'hui sont nées outre-Rhin.¹¹

Les PME ont un rôle particulier à jouer ici, qui font preuve d'une souplesse et d'une innovation particulièrement précieuses pour réussir une mutation technologique et économique. Lorsqu'elles réussissent à franchir les obstacles des débuts difficiles, leur développement peut être spectaculaire.

Une structuration économique dynamisante pour les territoires

Plus profond encore que le développement de nouvelles industries, la structuration de l'économie

engendrée par une économie des ressources fossiles semble favorable à l'emploi et au dynamisme des territoires. Toutes les études tendent à montrer que lorsque l'utilisation de l'énergie fossile décroît, les emplois augmentent.

Ainsi des filières courtes, qui se caractérisent par des échanges clients-fournisseurs géographiquement proches. Comparons par exemple la consommation en hypermarché et celle en supermarché de centre-ville. A chiffre d'affaire égal, les supermarchés de ville fournissent deux fois plus d'emplois que les hypermarchés décentralisés¹². En terme énergétique, la pratique des courses en hypermarché périurbain est particulièrement dispendieuse : elle engendre une consommation d'énergie plus de 50 fois supérieure à celle réalisée en magasin de proximité, et 13 fois supérieure à une livraison à domicile¹³.

Le transport collectif en est un autre exemple : il génère par passager et par kilomètre deux fois plus d'emplois que la voiture individuelle tandis qu'il consomme deux fois moins d'énergie¹⁴.

L'agriculture biologique, également moins consommatrice en moyenne d'énergie fossile, est un autre exemple de gisement d'emplois : elle induit 20 à 30 % d'emplois supplémentaires par rapport à l'agriculture conventionnelle¹⁵.

L'avantage en terme de gestion de territoire est clairement lisible : les emplois ainsi générés ne sont pas délocalisables, ils dynamisent les territoires et l'économie locale.

La volonté des citoyens et des acteurs politiques, première condition à une politique de développement durable.

Le développement durable n'est pas une recette magique. En faisant d'avantage appel à la main d'oeuvre et au génie humain plus qu'aux ressources, il correspond à la réalité d'aujourd'hui, qui se caractérise par une pénurie croissante des ressources naturelles non renouvelables, et par une constance du chômage malgré une main d'oeuvre globalement de plus en plus qualifiée.

Sa mise en oeuvre est difficile dans un contexte qui reste sur la dynamique du XXe siècle, fondée sur l'accroissement de la consommation des ressources naturelles, notamment des énergies fossiles, au service de la vie quotidienne : liberté dans les déplacements avec la généralisation de la voiture, facilité de consommation avec la généralisation du tout-emballé.... Mais force est de constater que ce modèle, s'il a facilité le quotidien, a conduit à une pression sans précédent sur l'environnement et à la disparition concomitante de nombreux métiers et donc d'emplois.

Prendre la voie du développement durable peut donc assurément répondre aux besoins sociaux, économiques et environnementaux de notre époque mais les difficultés doivent être posées. Cela est impossible sans une volonté politique forte, et une modification profonde des comportements des citoyens, y compris dans leur organisation quotidienne.

Pollutions et santé

7 - Pensez-vous que les pesticides représentent un danger pour la santé et l'environnement ?
Comptez-vous mettre en place des mesures conduisant à une diminution de leur utilisation ? Si oui avec quels objectifs, quelles mesures concrètes et quelles échéances ? Quelles contraintes identifiez-vous dans la mise en oeuvre d'une politique de réduction massive des pesticides en France ? Si vous ne souhaitez pas mettre en oeuvre une telle politique, pouvez-vous expliquer pourquoi ?

Les pesticides en France

Quelques chiffres sur la filière

La France est le 3^e consommateur mondial de pesticides avec plus de 78 300 tonnes de matières actives consommées en 2005. En France, le secteur des produits phytosanitaires emploie 4500 personnes. Il a généré en 2005 un chiffre d'affaire de plus de 1,867 milliards d'euros¹⁶.

Les eaux françaises, largement contaminées

Les dernières études de l'Institut français pour l'environnement montrent que même si l'état des eaux françaises s'est globalement amélioré, les eaux douces sont largement contaminées par les matières actives contenues dans les pesticides (96 % des cours d'eau analysés et 61 % des eaux souterraines)¹⁷. Celles-ci sont en effet épandues à raison d'environ 5 kg par hectare cultivé chaque année¹⁸, un chiffre qui a peu évolué en quinze ans.¹⁹

Les pesticides : quels effets sur la santé ?

L'observatoire français des résidus des pesticides reconnaît que leurs substances actives peuvent avoir des effets cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction.²⁰ Les pesticides sont en effet très probablement impliqués dans la baisse de la qualité du sperme constatée depuis une cinquantaine d'années en Europe²¹, assez importante pour être susceptible d'engendrer une baisse générale de la fertilité de la population²². De façon générale, les polluants chimiques présents dans les airs et dans les eaux seraient à l'origine d'une augmentation des malformations de l'appareil génital masculin et des cas de puberté précoce chez les jeunes filles²³. Le cancer précoce des testicules a été multiplié par 4 au cours des 15 dernières années en France.²⁴

Des exemples européens : une diminution de 50 % des pesticides utilisés dans de nombreux pays européens.

Les pays du nord de l'Europe ont réagi il y a déjà une vingtaine d'années à l'utilisation massive des pesticides. Le Danemark, la Suède, la Norvège et les Pays-Bas ont ainsi réussi à réduire de 50 % environ leur consommation.* Cette diminution est en partie expliquée par la nouveauté des matières actives utilisées, à spectre plus large ou plus efficaces à moindre dose. Mais les politiques gouvernementales de réduction en sont néanmoins largement responsables. En effet, en France, l'apparition des nouvelles matières actives n'a pas engendré de diminution significative des tonnages épandus depuis 15 ans²⁵.

Au total, une cinquantaine de mesures ont été prises pour réduire à la fois le tonnage des matières actives utilisées et leur impact sur l'environnement : interdiction des matières actives les plus dangereuses (Suède), taxation importante des pesticides vendus (sauf les Pays-Bas), incitations financières et techniques aux agriculteurs (avec parfois mise en place d'un permis d'épandage à la manière du permis de conduire), soutien à l'agriculture biologique qui n'utilise aucun pesticide de synthèse.... Au Danemark, 75 % de l'argent récolté par les taxes est reversé aux agriculteurs sous diverses formes, comme la diminution de la taxe foncière²⁶.

Les objectifs de réduction français

La diminution du risque lié aux pesticides est aujourd'hui une politique européenne. Dans ce cadre, la France a annoncé en juin 2006 une diminution de 50 % en trois ans (2006-2009) de l'utilisation des substances actives « les plus dangereuses »²⁷. 47 substances²⁸ sont concernées sur 520 homologuées²⁹. Elles représentent un tonnage relativement faible, de 8000 tonnes³⁰ sur plus de 79 600 tonnes commercialisées en 2005.

Au final, la diminution ne concernera donc que 5 % du tonnage total.

**Ainsi, le Danemark a réduit leur consommation de près de 50 % en quinze ans. Le pays entreprend encore des politiques d'amélioration visant à diminuer la fréquence de traitement des cultures. De 1990 à 1999, la Suède a diminué de 67 % le volume des substances actives utilisées, une diminution supérieure à son objectif initial, qui était de 50 %. La Norvège a également diminué les quantités de matières actives de pesticides utilisées de 54% entre 1985 et 1996 et les Pays-Bas, de 43 %³¹.*

8 – Incorporées aux produits de la vie courante, des dizaines de milliers de molécules ont été mises sur le marché ces dernières décennies, sans jamais avoir été évaluées sur leur toxicité. Une réglementation européenne est en cours. Soutenez-vous une réglementation élevée concernant la pollution chimique domestique ? Si oui, comment et à quelle échéance. Quelles contraintes identifiez-vous à la mise en place d'une telle politique ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ?

Ces molécules qui nous simplifient la vie mais qui s'accumulent dans l'organisme

Quel est le point commun entre un ordinateur et une tranche de jambon préemballée ? Ils contiennent tous deux des phtalates (molécules permettant d'assouplir le plastique), ou des retardateurs de flammes bromés très utilisés dans la fabrication des plastiques, y compris des emballages³².

Environ 100 000 molécules ont été mises sur le marché ces dernières décennies. Seules 5 000 d'entre elles ont été évaluées sur leur toxicité³³. Elles sont partout : dans l'air, l'eau, les aliments, les produits cosmétiques, les médicaments, les peintures, les meubles, les appareils électroménagers et les ordinateurs, les textiles, les jouets, les détergents... Toutes ne sont évidemment pas nocives mais certaines peuvent se révéler toxiques à dose infime et subsister très longtemps dans l'organisme. C'est ainsi qu'elles s'accumulent au cours de la chaîne alimentaire (produits dits « bioaccumulatifs ») qu'elles contaminent jusque dans les régions les plus reculées du globe.

Certaines d'entre-elles se sont révélées cancérigènes ou responsables de troubles hormonaux, notamment de la fertilité, et ont été retirées du marché. Mais le doute subsiste sur de nombreuses substances très courantes, comme les phtalates (assouplisseurs des matières plastiques) et les retardateurs de flamme.

La contamination est silencieuse, invisible, mais bien réelle. Plus de 150 études réalisées dans le monde le démontrent. Le WWF a ainsi recherché 103 produits chimiques toxiques dans le sang de quatorze ministres européens de la Santé et de l'Environnement. Le ministre le moins contaminé en présentait 33 et le plus touché, 43. On a retrouvé du DDT, pourtant interdit dans notre pays depuis plus de trente ans³⁴. Les femmes sont particulièrement concernées car elles transmettent ces toxiques à leur enfant par voie foetale et par l'allaitement³⁵. Les dernières études menées aux Etats-Unis ont ainsi montré que le sang des enfants testés contenait au moins l'un de ces toxiques³⁶. Ces résultats concordent avec ceux d'études similaires en Europe, qui montreraient que les enfants sont souvent plus contaminés que leurs parents³⁷.

En France, les cancers, dus en partie aux substances chimiques, ont augmenté de 1,5% par an entre 1980 et 2000, et de 63% sur 20 ans, d'après l'Inserm³⁸.

Un récent programme européen, REACH, a été adopté pour enregistrer les molécules chimiques mises sur le marché et en évaluer la toxicité mais beaucoup de scientifiques, d'organisations de protection de la nature et du consommateur dénoncent son édulcoration sous la pression des lobbies industriels. En effet, si Reach est une indéniable avancée pour lutter contre ces pollutions invisibles, il ne concernera, en l'état actuel, que 30 000 molécules sur les 100 000 produites ou importées dans l'Union Européenne et n'assurera pas l'interdiction systématiques des molécules bioaccumulatives, cancérigènes ou perturbant le fonctionnement hormonal. La Commission européenne estime néanmoins que Reach permettrait d'éviter de 2 200 à 4 400 cas de cancer chaque année en Europe et d'économiser 30 milliards d'euros en dépenses de santé pendant les 30 prochaines années³⁹.

9 - La loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006, appliquée depuis le 1er juillet 2006, interdit dans un de ses articles, l'utilisation, la détention et la recommandation des produits de fabrication maison ayant une efficacité sur la protection des plantes, comme le purin d'ortie. Elle apparaît comme franchir un cran par rapport aux interdictions frappant déjà les semences fermières par exemple. Que pensez-vous de cette mesure ? Souhaitez-vous la modifier ? Si oui, à quelle échéance ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ?

Polémique autour du purin d'ortie

Dans son article 70, la nouvelle loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006 interdit la fabrication, l'utilisation et la recommandation de tout produit permettant de protéger les plantes s'ils ne bénéficient pas d'une autorisation de mise en marché. Il est ainsi désormais interdit d'utiliser ou de diffuser la recette de produits naturels à effet phytosanitaire comme le purin d'ortie sous peine de 30 000 euros d'amende et 3 mois de prison pour l'utilisation et la détention, 75 000 euros d'amende et 2 ans de prison pour leur recommandation⁴⁰. Cette disposition touche particulièrement les agriculteurs biologiques, les auteurs et journalistes souhaitant promouvoir le jardinage au naturel et toute personne souhaitant appliquer des méthodes naturelles dans son jardin pour éloigner les insectes ravageurs ou stimuler les défenses immunitaires des plantes. C'est pourquoi sa mise en application le 1er juillet 2006 a suscité de larges protestations dans les media Internet comme les blogs, puis dans la presse et sur la télévision au cours du mois de septembre 2006.

Embarassé par la polémique, le Ministère de l'agriculture a publié rapidement un communiqué de presse voulant remédier à la situation, « Les préparations effectuées par un particulier pour une utilisation personnelle, telle que le purin d'ortie, ne rentrent pas dans le cadre d'une mise sur le marché. En conséquence, la promotion auprès des particuliers de procédés naturels ou le fait de donner la recette de telles préparations ne sont pas interdites. ». Mais ce communiqué est contraire aux dispositions du Code Rural citées ci-dessus.

Dès lors, en cas de poursuites judiciaires contre un particulier utilisateur de tels produits, quelle serait la valeur de ce communiqué de presse face à une interdiction législative, car rappelons-le, « nul n'est censé ignorer la loi ». En effet, comment un communiqué de presse, même émanant d'un Ministère, permet-il d'écarter l'application de la loi ?

Non convaincues, les associations, en coopération avec des cabinets juridiques veillent donc à une modification effective de la loi⁴¹.

10 - Certains y voient une pression des lobbies de l'industrie. Trouvez-vous que les lobbies industriels sont trop présents dans les décisions législatives et réglementaires ? Si oui, comment pensez-vous pouvoir diminuer leur influence ?

Lobby privé, lobby public

Ces dernières décennies, les entreprises d'envergure mondiale ont pris leur place dans le jeu démocratique. Les pouvoirs de décision traditionnellement ancrés dans la relation bilatérale « un gouvernement-un peuple » ont progressivement glissé dans une relation triangulaire où les marchés deviennent prépondérants. Les moyens qu'ils consacrent à influencer les appareils législatifs mondiaux ou nationaux sont considérables. C'est ainsi que les firmes pharmaceutiques auraient dépensé 759 millions de dollars pour influencer 1400 lois du Congrès des Etats-Unis entre 1998 et 2004 et employé à cet effet quelque 3000 personnes⁴². La pression des grandes entreprises porte le plus souvent sur l'assouplissement des normes environnementales et sociales. Leur pouvoir est réel : le chiffre d'affaire des grandes multinationales, essentiellement du pétrole et de l'automobile, comme Exxon Mobil, Wal-Mart (supermarchés), BP, Shell, General Motors, DaimlerChrysler, Ford dépassent le PIB de nombreux Etats, y compris européens⁴³. C'est ainsi que l'émergence des dangers liés au changement climatique, où les intérêts de ces firmes sont directement impliqués⁴⁴, a été particulièrement lente.

En réponse à ces forces du marché, de nombreuses ONG se sont structurées en fédérations internationales et exercent un contre-lobby. Si leurs moyens financiers sont incomparables, elles tirent leur force du nombre de leurs membres. On estime en effet à plus de 20 millions le nombre d'adhérents des neuf plus grandes organisations environnementales actives en Europe (WWF, Greenpeace, Birdlife...)⁴⁵.

En France, les associations qui défendent les intérêts d'une profession ou d'un groupe de population -protection de l'environnement, du consommateur, syndicats professionnels- ont traditionnellement peu d'adhérents. Cette frilosité révèle-t-elle une peur de « l'encartage » ? Les Français s'en remettent-ils au gouvernement qu'ils ont élu pour défendre leurs intérêts ? Le fait est que cette attitude nuit au débat démocratique, à l'expression des intérêts de la société civile face aux intérêts privés et enfin, au travail des élus, qui disposent de moins d'informations contradictoires. L'association norvégienne *Norges Velforbund* par exemple, qui fédère les associations de quartiers, compte un million d'adhérents, un nombre qui pèse pour les élus. Cette représentativité lui donne une légitimité pour formuler des propositions sur les politiques rurales et agricoles, l'organisation des marchés ou la réglementation sanitaire⁴⁶.

11 - Quelle est votre position sur les OGM ? Etes-vous favorable à l'organisation d'un débat public sur cette question et à celle d'un referendum ?

Les OGM, une préoccupation qui perdure

Depuis longtemps des bactéries génétiquement modifiées sont cultivées en laboratoire pour produire de l'insuline, des antibiotiques... sans que la société civile ne s'en soit inquiétée. Les OGM ont fait leur apparition dans le débat public à partir du moment où ils ont quitté l'atmosphère confinée des laboratoires pour prendre l'air des champs. Les principales cultures OGM sont le soja, le maïs et le coton, mises aux points par les grands groupes agrochimiques et semenciers américains. L'opinion publique française, et en générale européenne, est de plus en plus préoccupée par la question des OGM. Les sondages menés depuis plusieurs années sur la question montrent un rejet croissant. Selon une dernière enquête de 2006, 78 % des Français interrogés souhaitent une interdiction temporaire afin d'évaluer précisément leurs impacts sanitaires et environnementaux et 72% des Français sondés se déclarent favorables à un référendum sur la réglementation des OGM en France⁴⁷.

Changement climatique et énergies

L'Europe sous pression : les changements climatiques au premier rang des enjeux environnementaux

Les quatre années les plus chaudes enregistrées ont été 1998, 2002, 2003 et 2004. Rien qu'au cours de l'été 2003, 10 % des glaciers alpins ont disparu. Au rythme actuel, d'ici 2050, les trois quarts des glaciers suisses auront fondu. L'Europe n'a pas connu de changements climatiques de cette ampleur depuis 5 000 ans (...). La température moyenne en Europe a augmenté de 0,95°C au cours du XXe siècle, ce qui représente une augmentation supérieure de 35 % à la hausse de la température moyenne de la planète, qui est de 0,7 degré. Qui plus est, la température continuera de monter. L'Union européenne a reconnu ce phénomène et s'est fixé un objectif qui est de limiter si possible cette hausse à l'échelle mondiale à 2 degrés au-dessus du niveau de l'époque préindustrielle. (...) "A défaut d'actions efficaces dans les décennies à venir, le réchauffement climatique de la planète provoquera la fonte des couches de glace dans le Nord et une désertification dans le Sud. La population du continent pourrait bien devoir converger vers les régions centrales. Même si nous limitons le réchauffement de la planète à une hausse de 2 degrés, conformément à l'objectif de l'Union européenne, nous subirons des conditions atmosphériques que les êtres humains n'ont jamais connues. Il est nécessaire de réduire bien davantage les émissions".*

Agence européenne pour l'environnement, le 29 novembre 2005⁴⁸

** ainsi que 2005, mais les résultats n'étaient pas disponibles à la date de ce communiqué*

Qu'est-ce que l'effet de serre ?

La surface de la Terre renvoie une partie de la chaleur reçue par le soleil vers l'atmosphère. Les gaz des hautes couches de l'atmosphère (vapeur d'eau, CO₂, méthane...) piègent une partie de cette chaleur, qui reste dans l'atmosphère : c'est l'effet de serre. Sans ce phénomène, la température moyenne à la surface du globe serait de -18°C au lieu des 1°C actuels.

Mais la combustion des hydrocarbures fossiles (charbon pétrole gaz) ainsi que la production de diverses autres molécules, émettent des gaz en surplus, notamment du CO₂, que la Terre ne peut absorber et qui s'accumulent. Plus ces gaz sont en excès et plus la température moyenne à la surface de la planète s'élève. C'est pourquoi l'augmentation de l'effet de serre actuel est directement liée à notre consommation énergétique en charbon, pétrole et gaz. Ces déséquilibres provoquent des bouleversements du climat différents selon les régions du globe.

Un réchauffement climatique est en cours, les scientifiques en sont désormais certains. L'augmentation de la température s'accélère depuis les années 1970. Son rythme est aujourd'hui au minimum de 0,2°C par décennie⁴⁹. Des modifications de la faune et de la flore dans certaines régions du globe, y compris en France, sont déjà visibles et elles ne feront que s'accroître. Les canicules, les sécheresses et les inondations seront plus fréquentes, et le niveau des mers continuera à s'élever (il a augmenté déjà de 10 à 20 cm)⁵⁰.

Mais des incertitudes subsistent. Ainsi, on a observé une extension de la zone intertropicale de plus de 200 km depuis les années 1970⁵¹. Si elle permettrait d'expliquer en partie les sécheresses

récurrentes dans l'Afrique sahélienne ces dernières décennies, on ne sait encore si elle est due au changement climatique. De même, si on observe un ralentissement du Gulf Stream⁵², ce courant marin qui réchauffe les côtes européennes, on ne sait encore s'il s'agit d'une oscillation naturelle ou d'un effet pérenne dû à la fonte de la banquise arctique et des glaces du Groenland. Enfin, la relation entre la hausse des températures et la force des cyclones divise encore la communauté scientifique.

Il est par contre certain que la hausse des températures moyennes dépassera 2°C si nous ne diminuons pas drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre (par plus de deux au niveau mondial, par plus de quatre en général pour les pays industrialisés) et qu'elle pourra atteindre 7°C avant la fin du siècle si nous conservons notre modèle de développement actuel⁵³. Les conséquences ne seront pas seulement écologiques, elles seront sociales, économiques et géopolitiques. Sur l'ensemble de la planète.

12 - L'objectif du plan Climat et de la loi de juillet 2005 concernant les orientations de la politique énergétique fixe une division par quatre des émissions de gaz à effet de serre en France avant 2050. Quelles mesures comptez-vous prendre pour y parvenir, et selon quelles échéances ?

Stabiliser le changement climatique : une division par 4 des émissions avant 2050.

Ce qui était vu hier comme une lubie d'écologistes anxieux est maintenant un objectif politique à part entière. Suite aux conclusions unanimes du groupement intergouvernemental pour l'étude du climat (GIEC), qui regroupe plus de 1000 scientifiques internationaux, les Etats européens se sont accordés sur un objectif une réduction de 75 % de leurs émissions de gaz à effet de serre avant 2050 et donc de réduire de façon drastique leur consommation en énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz). L'ampleur des changements de consommation et de modes de vie qu'induit une telle diminution oblige les Etats à agir dès à présent. Trois voies principales sont à suivre :

- la sobriété énergétique : décourager les comportements les plus gaspilleurs d'énergie
- l'efficacité énergétique : utiliser moins d'énergie pour le même service rendu
- la diversification énergétique vers les énergies renouvelables pour la production d'électricité, le chauffage et le transport.

Cela implique des actions au niveau des transports, de l'habitat et des infrastructures lourdes productrices d'énergie. Elles doivent commencer dès maintenant car le temps d'amortissement des investissements impliqués est long (environ 20 ans pour un modèle de voiture, 75 ans pour un bâtiment, 120 ans pour une infrastructure routière⁵⁴).

13 – Les voitures individuelles émettent davantage de gaz à effet de serre que le transport de marchandises. Quelles politiques fiscales, réglementaires, d'effort de recherche et de développement et de communication vers le citoyen comptez-vous mettre en place pour améliorer l'efficacité énergétique des transports comme la voiture ? A quelles échéances ? Si vous ne comptez pas mettre en place de telles mesures, pouvez-vous expliquer pourquoi ?

Les voitures peuvent consommer moins

Le secteur routier a émis 137 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en 2003, dont 73 émis par les véhicules particuliers⁵⁵. En France, le secteur des transports est le premier émetteur de gaz à effet de serre, avec 27 % des émissions totales. Il est aussi celui dont les émissions croissent le plus rapidement (+ 53 % depuis 25 ans)⁵⁶.

La consommation en carburant d'une voiture peut être largement améliorée. Les choix individuels y sont pour beaucoup en préférant par exemple l'achat des petites voitures et en pratiquant au maximum le covoiturage pour les déplacements réguliers (école, travail, courses). En effet, 80 % des conducteurs français roulent seuls dans leur voiture⁵⁷.

Les avancées technologiques vont dans le sens de l'économie de carburants pétroliers. Les constructeurs automobiles innovent sur l'amélioration de la combustion dans les moteurs, sur la fabrication de moteurs hybrides (électricité-carburant) ou « flex-fuels » (permettant une consommation élevée de biocarburants), sur le profilage des voitures jusqu'aux caractéristiques des pneus. La Commission européenne a mis en place un accord non contraignant avec les constructeurs automobiles implantés sur le continent pour limiter les émissions de gaz à effet de serre à 140 g de CO₂ par kilomètre⁵⁸. Cet accord prépare une limitation qui deviendra probablement obligatoire à moyen terme avec des objectifs d'émission de 100 à 80 g d'équivalent CO₂ par kilomètre⁵⁹.

Enfin, il est possible de légiférer sur la vitesse sur les autoroutes. En effet, une voiture lancée à 130 km/h consomme 25 % de carburants de plus qu'en roulant à 120 km/h⁶⁰ : elle élève d'autant ses émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. Cette mesure, qui peut paraître impopulaire (sauf auprès d'une grande partie des femmes selon les enquêtes d'opinion), serait aussi une des plus efficaces.

14 - On parle beaucoup des biocarburants. Qu'en pensez-vous ? Sont-ils une alternative durable au pétrole ? Les biocarburants nécessitent de grands espaces de culture. Pensez-vous que le territoire français soit adapté à la production de biocarburants ?

Les biocarburants, la solution ?

Les biocarburants comme leur nom ne l'indique pas, ne sont pas issus de l'agriculture biologique. Ils proviennent de la transformation de cultures végétales conventionnelles telles que le colza, le blé, le maïs, la betterave, l'huile de palme, la canne à sucre...

Ils semblent avoir tout pour eux : leurs émissions de gaz à effet de serre sont moindres que celles issues de la combustion du pétrole, ils représentent un débouché potentiel pour l'agriculture, ils sont générateurs d'emplois (3 900 emplois induits en 2005 qui devraient être étendus à plus de 24 000 en 2008 avec l'incorporation obligatoire de 5,75 % de biocarburants à l'essence)⁶¹, leur utilisation nécessite peu de modifications technologiques au niveau des automobiles, et aucun changement d'habitude chez le consommateur.

Mais, regardé dans un cadre environnemental global, le tableau des biocarburants n'est pas si rose. Pour respecter le seul objectif de 5,75 % de biocarburants, l'Union Européenne devra très probablement en importer une partie. Or les pays en lice pour l'exportation sont principalement le Brésil (cane à sucre), la Malaisie et l'Indonésie (huile de palme) qui défrichent intensément leurs forêts primaires (Amazonie, Borneo...) à cet effet. Ainsi, les très louables objectifs environnementaux de l'Europe peuvent induire des catastrophes écologiques invisibles ici mais bien réelles dans ces pays, avec disparition des espèces, déplacement des populations et érosion rapide des sols.

Même en Europe, leur bilan écologique est critiquable. La surface de mise en culture nécessaire est extrêmement importante et risque de renforcer l'homogénéisation des paysages que l'on connaît depuis trente ans, avec un agrandissement des parcelles et une disparition des haies, aux dépens de la biodiversité locale⁶². De plus cette surface n'est pas suffisante : on pourrait consacrer la totalité de la surface agricole française aux biocarburants que la consommation de la nation ne serait pas assouvie⁶³. Ces cultures sont en outre très consommatrices en eau. Or des tensions sur l'usage de l'eau apparaissent déjà dans le sud de la France, suite aux sécheresses récurrentes (qui ont coûté 32 millions d'euros pour la seule compensation des pertes fourragères en 2006⁶⁴). Ces cultures sont aussi gourmandes en pesticides. La seule initialisation de la filière en 2005 a fait grimper la consommation nationale de pesticides (+ 5 % en 2005)⁶⁵.

C'est pourquoi la question des biocarburants est plus complexe qu'il n'y paraît, et ne saurait répondre à elle-seule aux problèmes générés par les émissions dues au transport.

15 – Dans sa loi des finances de 2004, l'Etat s'est fortement désengagé dans l'accompagnement des collectivités locales sur le financement de nouveaux transports en commun. Voulez-vous revenir à une politique volontariste du développement des transports en commun ? Si oui, comment, avec quels objectifs et selon quelles échéances ? Quelles contraintes identifiez-vous à la mise en place d'une telle politique ? Si vous ne désirez pas tenir une politique volontariste des transports en commun, pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

16- Hormis les TGV qui desservent les grandes métropoles françaises, il est devenu difficile de se déplacer d'une ville à l'autre en transports en commun. Souhaitez-vous développer une politique de transports inter urbains à l'échelle locale, départementale et régionale ? Si oui, comment avec quels objectifs et selon quelles échéances ? Quelles contraintes identifiez-vous ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ?

Les transports publics : le désengagement de l'État

Laisser sa voiture au garage n'est possible que si l'alternative des transports en commun est efficace. Ainsi, grâce au réseau dense de métros et de bus qui sillonne la capitale, 80 % des Parisiens effectuent leurs trajets quotidiens en transport en commun ou à pied⁶⁶. En province, l'alternative à la voiture n'est pas aussi riche, et les collectivités locales de nombreuses grandes villes ont décidé de développer leur réseau, soutenues par l'Etat.

Mais dans sa loi de finances de 2004, l'Etat a décidé de cesser les subventions directes à ces projets, qui transitent désormais par une agence nationale (l'AFITF). Mais les moyens accordés à cette agence ne sont pas à la hauteur des subventions promises par l'Etat avant 2004. Les collectivités locales sont toujours en attente de 447 millions d'euros sur les 650 millions prévus⁶⁷. Depuis, les projets de tramway, de bus ou d'extension des réseaux ont pris un coup dans l'aile.

Ainsi trois ans plus tard, en octobre 2006, les villes de Clermont Ferrand, du Mans, de Montpellier n'avaient reçu qu'entre 10 et 15 % des subventions attendues, Bordeaux, Lorient, Lyon, Marseille, Saint Etienne, Strasbourg et Toulon avaient perçu entre 25 et 70 % des montants attendus, tandis que la ville de Nantes attendait toujours le premier euro⁶⁸.

17 - Le pétrole bon marché et abondant semble bientôt derrière nous. Etes-vous d'accord avec cette affirmation ? Si oui, quelle politique de transition envisagez-vous et quelles énergies alternatives souhaitez-vous développer ? Comment et selon quelles échéances ? Quelles contraintes identifiez-vous ?

Pétrole : vers une crise permanente ?

L'important n'est pas de savoir quand perlera la dernière goutte de pétrole mais de prévoir quand les quantités produites ne suivront plus celles consommées : alors, les prix s'envoleront et le monde entrera alors dans une « crise » pétrolière permanente. Les experts indépendants et l'ASPO⁶⁹ (Association pour l'étude du pic pétrolier, fondée par des retraités des grands groupes pétroliers) prévoient ce décrochage, appelé « *peak oil* » aux alentours de 2015 (entre 2010 et 2020)⁷⁰.

Bien que le fait soit annoncé depuis plusieurs années, la société mondialisée est peu préparée à l'évènement. Pourtant, la hausse du prix de l'énergie touchera tous les secteurs, au travers notamment des transports, dépendants à 98 % du pétrole⁷¹. Dans le monde, les tensions autour des ressources énergétiques montent et la carte des réserves de pétrole tend peu à peu à se confondre avec celle des conflits. Dans un autre registre, les ressources énergétiques fossiles sont brandies comme arme de chantage politique. C'est ainsi que la Russie a tenté de gérer la « Révolution orange » ukrainienne en menaçant d'augmenter brutalement le tarif du gaz.

De nouveaux gisements sont régulièrement découverts mais ils sont de moins en moins importants et plus difficile à exploiter. Si la hausse du coût du baril rend certains gisements rentables, d'autres ne pourront jamais l'être dans la mesure où l'énergie que nécessite l'extraction est égale ou supérieure à l'énergie produite. Ainsi, nous consommons aujourd'hui deux à trois fois plus de pétrole que nous n'en découvrons chaque année⁷².

Les experts indépendants voient dans les fluctuations du cours du pétrole depuis 2004 un des premiers signes du *peak oil* à venir. La production mondiale amorçant un plateau, le moindre évènement pouvant perturber la production ou le raffinage -conflit, grève, accident- se traduit par une augmentation brutale des cours, qui peut ensuite baisser de façon relative, ce qui provoque une instabilité des cours. Si les compagnies pétrolières tendent à relativiser l'imminence du *peak oil*, l'Institut français du pétrole* prévient qu'on ne pourra « se dispenser d'une réflexion sur la transition énergétique »⁷³.

La consommation des autres énergies fossiles, le gaz et surtout le charbon, reprend de la vigueur. La production de l'électricité mondiale dépend en effet à 40 % du charbon⁷⁴. Ce n'est pas une bonne nouvelle pour la lutte contre le changement climatique puisque la combustion du charbon est la plus sale en terme d'émissions de gaz à effet de serre. Des recherches sont en cours pour piéger le CO₂ émis et l'enfouir. Mais les technologies ne sont pas encore opérationnelles.

**Etablissement public de l'Etat, sous la tutelle du ministère de l'Industrie*

18 - Quelles mesures comptez-vous prendre pour adapter notre société et notre économie à une ère du pétrole toujours plus cher ? Etes-vous plutôt favorable à une aide aux ménages et aux entreprises pour stabiliser leur poste de dépenses pétrolières (baisse des taxes, subventions du type du « ticket-transport » proposé par le gouvernement de Villepin en août 2006) ou au contraire à une hausse progressive de la fiscalité sur le pétrole pour préparer la transition énergétique ? Pouvez-vous détailler les moyens que vous comptez mettre en œuvre, les échéances que vous fixez et les contraintes que vous identifiez ?

19 - Dans ce contexte, que dites-vous aux jeunes ménages qui ont récemment acquis un logement loin de leur lieu de travail pour des raisons de coût, dont l'endettement dépasse souvent 20 ans tandis que la voiture leur est désormais indispensable ?

Le transport est le 2^{ème} poste de dépenses des Français

Le transport est devenu la deuxième charge directe pour les ménages, après le logement. Ils y consacraient en moyenne en 2004, 15 % de leur budget et environ 430 euros par mois⁷⁵. La voiture absorbe la plus grande part des dépenses : plus de 80 %. La hausse du pétrole (plus 28 % de 2003 à 2006⁷⁶) est regardée avec inquiétude par les ménages, qui pour la première fois en 2006, auraient légèrement moins utilisé leur automobile⁷⁷.

Le chèque-transport

Pour soulager les Français, le gouvernement de Villepin a proposé en août 2006, un « chèque transport » délivré à l'initiative des entreprises, destiné à « pallier la hausse du coût des transports pour les salariés, notamment due à l'augmentation des prix du carburant et à soutenir le pouvoir d'achat des Français ». Ainsi, l'abonnement à un transport collectif pourra être pris en charge à 50 % tandis que dans les zones dépourvues de transport collectif, le carburant sera pris en charge à hauteur de 100 euros par an (8,33 euros par mois)⁷⁸. Cette mesure favorise ainsi avant tout l'usage des transports collectifs et les ménages obligés de se rendre en voiture à leur travail sont en fait peu aidés.

Casser la dépendance au pétrole ou soutenir les ménages et les entreprises face à la hausse du prix du carburant ?

Pour contrer la hausse du cours du pétrole, l'État peut se centrer sur un soutien financier aux ménages et aux entreprises en baissant par exemple les taxes sur le pétrole afin d'en garder le prix constant. Cette politique a le désavantage de diminuer les recettes fiscales permettant de financer des programmes nationaux de transition énergétique. Elle n'incite ni les entreprises ni les consommateurs, à modifier leurs habitudes. Les entreprises et les ménages seront donc d'autant plus fragiles face à une hausse brutale des cours qui finira par se produire. Cette solution présente par contre l'avantage d'être peu douloureuse pour les consommateurs et de soutenir les ménages dépendant fortement de leur voiture pour les courses, le travail ou l'accès aux loisirs.

Pour favoriser au contraire la transition énergétique, certains experts préconisent de maintenir un coût élevé du pétrole et de pas aller à l'encontre de la hausse⁷⁹. C'est ainsi la position affichée par l'association de consommateurs UFC-Que choisir. Elle réclame qu'une partie des recettes fiscales pétrolière (la TIPP, taxe interne des produits pétrolier) aille à la mise en place d'un plan de réforme préparant la transition énergétique, afin d'ouvrir l'offre de transports économes au consommateur (transport en commun, chemin de fer, voitures économes). Mais la dépendance au pétrole est si forte (Les transports dépendent à 98 % du pétrole⁸⁰), que son utilisation ne décroîtra durablement qu'avec une hausse de prix très élevée. C'est pourquoi certains experts et économistes proposent de taxer dès maintenant le carburant, au delà de la hausse des cours, de façon graduelle. Ceci favoriserait une transition énergétique des entreprises et des particuliers avant qu'ils ne soient confrontés à une envolée brutale des cours, qui pourrait avoir lieu dès 2010. Cela permettrait en outre de financer des programmes nationaux de transition énergétique.

Cette stratégie demande un effort national, tant au niveau de l'État que des entreprises et des citoyens. L'État devra financer des programmes ambitieux centrés sur le développement de modes de transport et de chauffage économes (développement des transports en commun, du chemin de fer, des voitures peu consommatrices). Les citoyens et les entreprises devront accepter

de voir les charges afférentes au transport et au chauffage augmenter fortement le temps de pouvoir s'équiper et d'organiser autrement leurs trajets et leur mode de chauffage. Cette stratégie semble la plus raisonnable, mais les citoyens et les entreprises accepteront-ils cet effort alors que le phénomène du *peak oil* reste encore hypothétique à leurs yeux ou, plus souvent encore, inconnu ?

20 - Souhaitez-vous favoriser le transport des marchandises en France par le ferroutage et la voie d'eau aux dépens du transport par la route ? Comment et selon quelles échéances ? Quelles contraintes identifiez-vous pour une telle politique ? Sinon, pouvez-vous expliquer pourquoi ?

Le transport des marchandises par camion : de nombreux pays en route vers « l'écoredevance »

En France, plus de 80 % des marchandises sont transportées par la route, un chiffre en constante augmentation, alors que la part transportée par voie ferrée ne cesse de décroître. La voie d'eau constitue une part mineure du trafic⁸¹. Le ministère de l'équipement et des transports prévoit une croissance du transport routier de marchandise de 50% dans les 20 prochaines années⁸².

Les nuisances de cette croissance sont désormais reconnues (pollution atmosphérique, bruit, occupation des routes, émissions de gaz à effet de serre, insécurité routière), aussi de nombreux pays européens ont légiféré en la matière. La Suisse, l'Autriche et l'Allemagne, suivis bientôt de la République Tchèque et du Royaume Uni, ont mis en place une écoredevance dont le montant varie en fonction de différents critères propres au véhicule : nombre d'essieux, poids total avec charge... Les montants de cette redevance sont affectés à l'entretien du réseau routier et à l'amélioration des infrastructures ferroviaires et fluviales.

En France, la taxe à l'essieu (460 euros en moyenne par camion et par an) a été mise en place pour compenser l'usure des infrastructures par les poids-lourds, mais elle ne compense pas les nuisances environnementales dues à leur circulation⁸³. Un péage expérimental a été initié par la région Alsace-Lorraine, sur une durée de cinq ans. Son montant dépend de la charge transportée et du nombre de kilomètres parcourus sur ses routes⁸⁴.

Mais il n'existe pas encore de projet au niveau national. La France devra en proposer avant deux ans, dans le cadre de la directive européenne 1999/62 (dite « eurovignette »).

L'Etat pourra alors définir des objectifs plus ou moins ambitieux. De ses ambitions dépendront aussi le développement des infrastructures de ferroutage et du transport des marchandises par voie d'eau qui permettraient de constituer une alternative au transport par camion sur les trajets de longues distances et bénéficier des avantages de la route pour les débuts et fins de parcours.

21 - Faut-il continuer à construire des autoroutes ?

Rail et autoroute

Depuis trente ans, le réseau autoroutier a crû de plus de 600 % tandis que le réseau ferroviaire a décliné de 12 %⁸⁵. En 2006, l'Etat a annoncé son projet d'ouvrir, d'ici à 2025, 2 900 kilomètres de nouvelles voies d'autoroute et d'élargir 1 600 kilomètres de voies existantes⁸⁶. La question de l'utilité de ces projets est posée.

Du côté des défenseurs, la construction de nouvelles autoroutes permet de réduire la saturation des axes anciens. En réponse, les associations environnementales et l'agence française de l'énergie et de l'environnement (ADEME) soulignent que l'élargissement du réseau routier engendrait, par expérience, davantage de trafic.

Pour de nombreux élus, l'arrivée d'une infrastructure facilite le développement économique de la région. En réalité, ces bénéfices dépendent des zones traversées par les autoroutes : si les nœuds autoroutiers attirent les investissements, les zones situées sur les parcours sont au contraire désertées.

Quand les promoteurs des projets autoroutiers arguent que l'autoroute est l'espace de circulation le plus sûr, les associations de défense de l'environnement répondent que le train l'est encore davantage.

Quant aux émissions de gaz à effet de serre, la question est tranchée : la construction de nouvelles autoroutes ne pourra que les favoriser. En avril 2006, le Rapport parlementaire sur l'effet de serre a recommandé à l'Etat de ne pas doubler les autoroutes Nord-Sud, afin d'éviter une augmentation des gaz à effet de serre par les transports (plus de 53 % en 25 ans). De même, pour André Gastaud, rapporteur pour les transports à la Mission interministérielle de l'effet de serre, "les améliorations techniques apportées sur les véhicules, ainsi que le recours aux biocarburants ne suffiront pas à infléchir suffisamment cette tendance"⁸⁷.

Enfin, depuis quelques années des associations d'usagers se forment pour réclamer la réouverture des voies ferrées à la périphérie des grandes villes (Nantes, Cannes, Annemasse)⁸⁸.

En terme de coût, la construction d'un kilomètre d'autoroute coûte selon le Ministère des finances 50 millions d'euros en moyenne⁸⁹, celle d'un kilomètre de voies ferrées à grande vitesse (type TGV) a coûté en moyenne un peu plus de 7 millions d'euros depuis leur mise en place⁹⁰.

En termes d'énergie et d'emplois, le recours à la voiture individuelle nécessite en moyenne deux fois plus d'énergie et génère deux fois moins d'emplois par passager transporté que le recours aux transports en commun⁹¹.

22 - Quelles mesures comptez-vous prendre concernant l'efficacité énergétique des bâtiments, pour les constructions neuves comme anciennes ? Quelles échéances fixez-vous dans l'application de ces mesures ? Quelles contraintes identifiez-vous ?

Le grand chantier de l'habitat

Pour respecter ses objectifs d'une diminution de 75 % des émissions de gaz à effet de serre avant 2050, la France doit rénover le bâti existant et construire de l'écologique dans le neuf. Le secteur de l'habitat est en effet le 2^{ème} émetteur de gaz à effet de serre après les transports⁹². Il représente aujourd'hui 24 % des émissions française contre 16 % en 1990⁹³. Le parc immobilier a presque doublé en trente ans, avec un confort accru, tant en terme d'équipement que d'espace par membre de la famille⁹⁴.

Mieux isolées, les maisons neuves sont beaucoup plus économes que les maisons anciennes. Elles consomment en moyenne deux fois et demie moins d'énergie au mètre carré (120 kWh/m²/an dans le neuf contre 330 kWh/m²/an dans l'ancien). Mais pour répondre à l'objectif de 2050, cette consommation devra encore être divisée par deux pour atteindre 50 kWh/m²/an pour tous les bâtiments⁹⁵.

Cela est tout à fait possible. On sait déjà construire des « maisons passives » qui produisent plus d'énergie qu'elles n'en consomment tandis que des expériences à grande échelle ont été réussies dans plusieurs pays européens (les quartiers de Bedzed à Londres, Malmö en Suède, Fribourg en Allemagne, le label Minergie en Suisse). De plus, la population porte un grand intérêt à la maison écologique.

Cela implique néanmoins un chantier gigantesque car en 2050, les deux tiers des maisons existantes auront été construites avant 2000. Pour respecter ces engagements, la France doit donc entreprendre la rénovation de 400 000 habitations par an pendant 40 ans. Un tel chantier, qui générerait 100 000 emplois pérennes pour les quarante ans à venir représente un investissement de l'ordre de 7 à 8 milliards d'euros par an⁹⁶ (0,4 % du PIB). Innover au plus tôt peut donner une avance technologique et opérationnelle dans ce secteur. En effet, des pays comme Chypre, Israël et bientôt l'Espagne imposent déjà le recours à l'énergie solaire pour toute construction neuve. De la même façon, La Californie se lance dans une politique ambitieuse de réduction des gaz à effet de serre.

Il existe déjà de nombreuses incitations à la rénovation de l'habitat en terme d'isolation ou d'équipements écologiques comme le chauffage solaire ou le chauffage au bois : crédits d'impôt, subventions, prêts bonifiés*... Les investissements sont relativement vite amortis étant donné le coût croissant du pétrole et du gaz.

Ils restent néanmoins un effort pour le citoyen. En effet, même si leur financement est largement aidé, les travaux restent à la charge des propriétaires. Pour atteindre un pareil objectif, les incitations ne suffiront donc pas et il faudra passer à un cadre obligatoire.

* coordonnés par l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)

23 - Comptez-vous prendre des mesures concernant l'efficacité énergétique des biens de consommation courante, comme les appareils électriques ménagers ? Si oui, selon quelles échéances ? Quelles contraintes identifiez-vous ? Sinon, pourquoi ?

24 - Les emballages consomment beaucoup d'énergie lors de leur production et représentent la moitié du volume de nos poubelles. Comptez-vous prendre des mesures pour réduire la production d'emballages ? Si oui pouvez-vous détailler vos objectifs, les mesures et les échéances, ainsi que les contraintes que vous identifiez ? Si non, pourquoi ne souhaitez-vous pas mettre en place ces mesures ? Que pensez-vous de la mise en place d'un étiquetage d'empreinte climatique pour les biens et produits de consommation ?

Une consommation électrique multipliée par sept en 30 ans.

La consommation électrique des ménages a été multipliée par 7 ces trente dernières années⁹⁷. Pour freiner ce type d'augmentation, que connaissent tous les pays industrialisés, les Etats-Unis et le Canada ont imposé des normes d'efficacité énergétique sur une grande partie des appareils électriques. En France, ces normes n'existent que pour les réfrigérateurs et les congélateurs. Pour le gros électroménager, un étiquetage d'efficacité énergétique a été mis en place (A,B... E du plus économe au plus gourmand), auxquels les consommateurs se sont révélés très sensibles. Mais cet étiquetage concerne peu d'appareils et les économies réalisées ne compensent pas la hausse de la consommation électrique liée l'augmentation du nombre d'appareils (du ménager à l'informatique et la téléphonie).

L'énergie cachée des biens de consommation courants

En s'intéressant à la production de chaque élément composant un pot de yaourt à la fraise, y compris les emballages, une étude allemande a mis en évidence l'importance des transports dans nos produits de consommation courante : pour arriver dans un supermarché de Stuttgart, les différents composants avaient parcouru au total 9000 km. La consommation énergétique de nos biens de consommation courante est le plus souvent cachée. Les fruits et légumes exotiques ou « hors-saison » sont acheminés depuis les pays chauds ou ont poussé sous serre chauffée. Le carton et les plastiques emballant les produits ont eux-aussi nécessité énergie et ressources pour être fabriqués et transportés.

25 - Malgré un fort potentiel, la France est très en retard dans les secteurs de l'énergie éolienne et du solaire. Comment expliquez-vous ce retard ?

Eolien et solaire : une question de stratégie technologique et économique.

Pour la France, l'investissement dans les secteurs éolien et solaire n'est pas une question de gaz à effet de serre. En effet, ces technologies sont dédiées à la production d'électricité et la France possède déjà une technologie non émettrice de gaz à effet de serre, le nucléaire. Quand bien même le pays déciderait de sortir du nucléaire, le parc actuel a 22 ans d'âge moyen et peut encore satisfaire une partie de la consommation électrique nationale pendant 20 ans.

Investir dans les secteurs éolien et solaire est plutôt une question de stratégie technologique et économique. Ces industries connaissent une croissance soutenue (aux alentours de 30 %) depuis plusieurs années. Les grandes puissances mondiales, Etats-Unis en tête⁹⁸, investissent massivement dans le domaine, elles élaborent leurs propres technologies, qu'elles pourront utiliser et exporter dans l'avenir. Au niveau énergétique, la France se montre en pointe dans le secteur nucléaire, avec la mise au point de nouvelles générations de réacteurs à fission (EPR) et de nouvelles technologies, portées sur la fusion (ITER) mais elle n'a pas porté ses efforts sur le développement de l'éolien ni sur celui du solaire. Si aujourd'hui, elle décidait de réaliser ces investissements, elle devra afficher une volonté politique d'autant plus forte que son retard industriel est grand.

26 - Le développement de la filière éolienne et du solaire thermique et photovoltaïque est-il pour vous une priorité industrielle ? Si oui, quels sont vos objectifs et selon quelles échéances ? Comment comptez-vous la développer ? Quelles contraintes identifiez-vous ? Si non, pouvez-vous nous expliquer votre position ?

27 - Comptez-vous favoriser la décentralisation de la production d'électricité et favoriser par exemple des tarifs de rachat élevés pour l'électricité produite par des particuliers, les entreprises ou les communes ? Si oui, pouvez-vous détailler les objectifs, les mesures, les échéances et les contraintes identifiées ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi vous êtes défavorable à une décentralisation de la production d'électricité ?

Le solaire et l'éolien en France et dans le Monde

Le solaire photovoltaïque

Shi Zhengrong, l'homme le plus riche de Chine⁹⁹, a bâti sa fortune en quatre ans, dans le secteur de l'énergie solaire. Bénéficiant d'une main d'œuvre abondante et bon marché, Suntech, avec ses technologies de pointe, figure aujourd'hui parmi les dix premières entreprises photovoltaïques du monde. Elle est à l'image de l'investissement massif de la Chine dans le secteur des énergies renouvelables¹⁰⁰.

On distingue deux systèmes de récupération de l'énergie solaire : le solaire photovoltaïque, qui produit de l'électricité à partir de l'excitation de molécules de silicium sous l'effet du rayonnement solaire, et le solaire thermique, qui récupère la chaleur du soleil.

La croissance du secteur de l'énergie solaire ne faiblit pas avec en tête pour la production d'électricité, le Japon, l'Allemagne et les Etats-Unis. La France se situe loin derrière ces pays, avec une capacité installée 30 fois inférieure à celle de l'Allemagne¹⁰¹. L'Allemagne prévoit

encore une croissance de 20 % dans les années à venir¹⁰², d'autant que pour la première fois pendant l'été 2006, l'électricité d'origine éolienne et photovoltaïque a été moins chère que l'électricité produite par les centrales thermiques¹⁰³. En effet, les technologies s'améliorent pour les énergies renouvelables, les rendant plus concurrentielles, tandis que les températures élevées de l'été ont entraîné des problèmes de refroidissement des centrales thermiques traditionnelles.

En France, le photovoltaïque a du mal à progresser : le raccord au réseau national a longtemps été difficile et le tarif de rachat de l'électricité produite était trop bas pour être incitatif. Son augmentation en 2006 (jusqu'à 55 cts par kWh produit¹⁰⁴) pourrait dynamiser le secteur de l'énergie photovoltaïque en France, notamment auprès des particuliers.

L'éolien.

Les éoliennes permettent de transformer l'énergie du vent en électricité. Plus elles sont grandes, plus elles sont puissantes et moins elles sont bruyantes.

Leur puissance reste limitée - la puissance d'un réacteur nucléaire équivaut en moyenne à celle de 430 grandes éoliennes actuelles- mais la France a le 2ème potentiel éolien d'Europe, derrière le Royaume Uni.

En 2004, elle se plaçait à la 11ème place des pays européens avec 406 megaWatts(mW) installés en 2004¹⁰⁵ et 745 mW en 2005¹⁰⁶. Là aussi, la France a réalisé un bon cette dernière année. Son équipement reste cependant très faible en comparaison de son potentiel et par rapport aux pays leaders du secteur, comme l'Allemagne (20 000 mW) l'Espagne, le Danemark ou encore l'Inde, la Chine et les Etats-Unis.

Les atouts français pour l'éolien sont nombreux, qu'ils soient naturels, avec de larges plateaux ventés et un littoral important pour l'implantation de parcs off-shore, ou technologiques puisque la technologie éolienne emprunte beaucoup à celle de l'aéronautique. Mais aujourd'hui la France importe ses grandes éoliennes.

En Allemagne, l'éolien a généré 45 000 emplois ces dernières années, et 2 000 en France. La commission européenne estime que le secteur aura engendré 280 000 emplois en Union Européenne entre 2000 et 2010¹⁰⁷.

Dans les pays qui en ont fait une priorité technologique et industrielle, les énergies renouvelables ont pris une place importante. Ainsi, au Danemark, ces énergies couvrent environ 20 % de la demande en électricité et ont induit 20 000 emplois. Ce développement a permis de réduire les coûts de 75 %, passant de 16 c€/par kWh à 4 centimes d'euros.¹⁰⁸

28 - Quelle est votre position sur l'électricité d'origine nucléaire ? Doit-on continuer d'investir dans ce secteur et construire de nouvelles centrales ? Quel programme envisagez-vous pendant votre mandat ? Etes-vous favorable à l'organisation d'un débat public sur cette question et à celle d'un referendum ? Les investissements dans l'énergie nucléaire concurrent-ils ceux consacrés aux énergies renouvelables ?

Le choix français du nucléaire

Avec 58 réacteurs d'un âge moyen de 22 ans, La France est la 2ème puissance nucléaire civile du monde, derrière les Etats-Unis. Ainsi, près de 77 % de l'électricité française est d'origine nucléaire (16 % dans le monde)¹⁰⁹. La part restante est fournie par des centrales à combustibles fossiles (près de 11 %), qui ont l'avantage d'être plus souple que les centrales nucléaires pour s'ajuster aux besoins fluctuants, et par les grands barrages (près de 12 % est d'origine hydraulique). Les autres énergies renouvelables sont négligeables¹¹⁰.

Le recours à l'énergie nucléaire est un sujet de division. Des enquêtes d'opinion menées en 2006 montrent que 80 % des Français interrogés seraient favorable à un referendum débattant du choix du nucléaire. La question est en effet complexe. A long terme, le nucléaire apparaît comme une technologie à risque car la gestion des déchets, à longue durée de vie, n'est toujours pas résolue. A moyen terme, les réserves limitées d'uranium (60 à 80 ans selon les conditions actuelles) obligent à envisager des énergies alternatives. En outre les produits de la technologie nucléaire civile (les centrales) sont difficilement exportables à large échelle pour des raisons de coût, de sécurité et de maîtrise technologique. A court terme, le nucléaire présente des risques d'accident et d'attentat mais il a ses avantages : il produit peu de gaz à effet de serre et est très productif.

L'expérimentation est à la fusion nucléaire (projet ITER), qui est à l'origine de l'énergie produite par le soleil. ITER est un projet international qui sera implanté en France. Si ITER parvient à démontrer la viabilité de la fusion nucléaire à grande échelle en site confiné, le potentiel sera alors énorme car cette source d'énergie est abondante, elle génère moins de déchets que la fission et elle émet peu de gaz à effet de serre. Même s'il se révèle viable, le projet ITER ne résout pas les problèmes des prochaines décennies de la réduction des émissions de gaz à effet de serre puisqu'il ne sera pas opérationnel avant 2050 au mieux¹¹¹.

D'autre part, plusieurs scientifiques de renom se montrent très alarmants sur la sécurité des sites, dont Pierre-Gilles de Gennes (prix Nobel de physique 1991)¹¹² et Masatoshi Koshiha (prix Nobel de physique 2002) qui, dans une lettre au premier ministre japonais en 2003, écrit : "Le réacteur nucléaire fondé sur ITER, qui brûle du tritium, est extrêmement dangereux du point de vue de la sûreté et de la contamination de l'environnement. (...) Les 2 kg de tritium qui circuleront dans ITER pourraient tuer 2 millions de personnes. Le flux de radiations de 2 kg de tritium est pratiquement du même niveau que celui produit par l'accident de Tchernobyl."¹¹³

L'investissement d'EDF dans les énergies renouvelables.

Dans sa publicité de 2006, EDF annonçait qu'il consacrait un million d'euros par jour aux énergies renouvelables, c'est à dire 365 millions par an.

A titre de comparaison, le réacteur nucléaire de nouvelle génération (EPR) dont la construction qui devrait entrer en activité en 2012 à Flammanville coûte 3 à 4 milliards d'euros.

29 - Souhaitez-vous favoriser la filière du bois de chauffage ? Comment ?

Le bois de chauffe, la France en pointe

L'utilisation du bois de chauffage est très peu émettrice de gaz à effet de serre. Lors de sa combustion, le bois rejette le carbone qu'il avait préalablement absorbé dans l'atmosphère. Les Français sont leader dans le domaine du bois énergie. Le chauffage au bois représente 4 % de la consommation totale d'énergie du pays, correspondant à une économie de près de 10 millions de tonnes de pétrole (3 milliards d'euros)¹¹⁴. Au niveau de l'emploi, la filière du bois de chauffe génère plus de 20 000 emplois sur le territoire. Les constructeurs français sont à la pointe du domaine, qui fournissent 85 % du marché national. Un foyer français sur deux est équipé d'un appareil de chauffage au bois et les ventes d'appareils ont augmenté de près de 25 % en 2005¹¹⁵.

Ce développement s'explique par la hausse du prix du fioul et le soutien de l'Etat à cette filière. Les particuliers peuvent en effet bénéficier d'un crédit d'impôts de 50 % sur les appareils les plus performants, d'avantages fiscaux sur l'installation voire de subventions dans le cadre de la rénovation de l'habitat¹¹⁶. Depuis 2006, les maisons neuves doivent être équipée de conduits d'évacuation de fumée.

Le chauffage au bois peut encore largement progresser chez les particuliers et surtout dans les collectivités territoriales et les industries.

Le solaire thermique, une installation encore timide

Le solaire thermique, surtout utilisé pour les chauffe-eau, progresse également. Les surfaces sont encore faibles mais elles ont augmenté de façon importante en 2005 (100 000 m² installés contre 60 000 m² l'année précédente)¹¹⁷. Elles bénéficient du même type d'avantages financiers que la filière bois.

30 - Fumiers et lisiers, déchets ménagers et industriels, déchets issus de la sylviculture... appelés aussi les déchets biomasse, sont considérables. Pensez-vous que leur valorisation énergétique est intéressante ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ? Si oui, comptez-vous mettre en place une politique de récupération de cette énergie biomasse ? Si oui, comment avec quels objectifs et selon quelles échéances ? Quelles contraintes identifiez-vous ?

Récupérer l'énergie des déchets : le biogaz

La décomposition des déchets ménagers et des déchets agricoles émet du méthane, un gaz à effet de serre puissant, que l'on peut récupérer sous forme de « biogaz ». Sa combustion permet de générer de la chaleur pour le chauffage ou la production d'électricité, tout en économisant les carburants d'origine fossile (pétrole, charbon, gaz). A l'heure actuelle, le secteur est peu développé en France. Il souffre d'un manque de recherche technologique et d'incitations financières insuffisantes : le kWh généré par biogaz est racheté au tarif maximum de 15 centimes d'euros¹¹⁸.

31 - Quelles contraintes pour développer l'usage de l'énergie géothermique en France ? Souhaitez-vous mettre en place des politiques favorisant son utilisation ? Lesquelles ? Selon quelles échéances ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ?

La géothermie

La géothermie exploite la chaleur du sous-sol. Si cette dernière est élevée, il est possible de l'exploiter sous forme électrique (c'est le cas de l'Islande située sur le rift medio-atlantique, de l'Italie avec la ceinture alpine, de la France avec la Guadeloupe, de l'Espagne avec l'archipel volcanique des Açores...), mais cela reste une utilisation minoritaire en Europe.

La plus grande utilisation de la géothermie en Europe est la production de chaleur, soit à partir de nappes aquifères dont la température est comprise entre 30°C et 150°C (filiale de moyenne énergie) soit par l'utilisation de pompes à chaleur (filiale très basse énergie). La Hongrie est le plus utilisateur de géothermie moyenne et basse énergie, suivi de l'Italie et de la France, qui se situe en troisième position européenne¹¹⁹. La France a surtout développé les réseaux de chaleur urbains (filiale de moyenne énergie) et nombre de bâtiments collectifs sont chauffés à la géothermie sans que les habitants ne soient même au courant. En Ile-de-France et en Aquitaine, les réseaux de chaleur alimentés par géothermie chauffent près de 200 000 logements¹²⁰. La plus ancienne installation est celle de la Maison de la Radio, à Paris, qui fonctionne depuis 1961.

Les pompes à chaleur, plutôt adaptées au chauffage et à la climatisation des maisons individuelles, sont comparativement moins développées¹²¹.

Le patrimoine naturel

32 - La France est dotée d'un patrimoine naturel exceptionnel, mais elle se situe au 4ème rang mondial des espèces animales menacées et protège moins ses espaces que ses voisins européens. Quel enjeu représente pour vous la préservation de la biodiversité ? Quelle politique comptez-vous mener concernant la gestion du patrimoine naturel français ? Selon quelles échéances ? Quelles contraintes identifiez-vous ?

Biodiversité en France : une richesse étonnante, une gestion lacunaire

A n'en pas douter, les bonnes fées se sont penchées sur l'Hexagone. La seule France métropolitaine possède 75% des habitats prioritaires au niveau européen et 40% de la flore d'Europe, concentrée surtout dans les territoires méditerranéens. Le quart du territoire métropolitain possède un intérêt remarquable pour sa flore et sa faune¹²².

Grâce à ses DOM-TOM, la France est le 3ème pays le plus riche en coraux (après l'Australie et les Philippines) : elle possède 10% des récifs coralliens et 20% des atolls (Caraïbes, Guyane, Zone subarctique, Polynésie) du monde. Enfin, La France possède 5 « points chauds » (« hot spots ») parmi les 25 les plus riches en biodiversité mais aussi les plus menacés de la planète : les territoires en Méditerranée, ceux de Polynésie, des Caraïbes et de Guyane (les autres sont : la forêt d'Amazonie, le bassin du Congo, la Papouasie Nouvelle Guinée, etc)¹²³.

La France présente ainsi un patrimoine naturel hors du commun. Mais sa gestion est lacunaire : seuls 0,001% des espaces marins français sont protégés contre 0,5 % au niveau mondial et 1,4% des espaces terrestres bénéficient d'une protection forte en France, contre 12% protégés sur la planète¹²⁴.

Ainsi la France se situe au 4ème rang mondial des espèces animales menacées, et au 9ème rang pour les espèces végétales. Les espèces les plus en danger ne sont pas seulement les loups ou les ours des montagnes, ce sont en particulier des mollusques, des plantes, des poissons d'étang...¹²⁵

Malgré la pression de l'Union Européenne, la France a désigné 60% à peine des 285 sites importants pour la protection des oiseaux sauvages: alors qu'ils devraient couvrir 8 % du territoire français aux termes d'une directive européenne de 1981, le taux n'est que de 2,6%, le plus faible de tous les 15 "anciens" Etats membres de l'Union¹²⁶.

33 - Comptez-vous mettre en place une politique du pollueur-payeur concernant la pollution et l'émission des déchets (chimiques, solides, effluents...) ? Si oui, quels sont vos objectifs sur ce point et quelles sont les mesures que vous souhaiteriez mettre en place ? Avec quelles échéances ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ?

Des taxes à la pollution insuffisantes pour être efficaces.

Aujourd'hui près d'une cinquantaine de taxes inscrivent le principe du « pollueur-payeur » dans la législation française. Elles apportent des recettes fiscales à hauteur de 48 milliards d'euros chaque année¹²⁷. La plus élevée, la taxe interne aux produits pétrolier (TIPP) représente à elle-seule environ la moitié des recettes. Mais aujourd'hui, ces taxes ne sont pas assez élevées pour induire de réels changements de comportement et compenser les nuisances. Ainsi, la taxe sur les lessives par exemple, qui a généré 62 millions d'euros en 2004¹²⁸, doit inciter les fabricants à diminuer la teneur en phosphates de leurs produits. Mais changer la formule coûte plus cher que payer la taxe¹²⁹. Si les fabricants ont fait évoluer leurs produits, il ont davantage agi suite à une pression médiatique qu'à une pénalisation fiscale.

La taxe la plus efficace, la TIPP a permis de limiter la consommation de carburants en France et donc, les nuisances environnementales qui y sont liées. Mais son objectif initial n'est pas de réduire les pollutions et en effet, bien qu'elle ait généré 25 milliards d'euros en 2004¹³⁰, les recettes de la TIPP restant bien inférieures aux coûts sociaux de l'ensemble des effets de la pollution par les carburants, des accidents de la route et des difficultés de circulation¹³¹.

Ainsi, les taxes à la pollution pratiquées aujourd'hui sont trop faibles pour que l'on parle d'un principe de pollueur-payeur. Le « pollué » reste le principal payeur des pollutions, par sa santé ou par ses impôts.

34 - L'agence européenne pour l'environnement (organe public à l'intention des décideurs), et la mission parlementaire pour l'effet de serre dans son dernier rapport, préconisent une modification en profondeur de la fiscalité, la faisant glisser d'une fiscalité sur le travail à une fiscalité sur les ressources naturelles. Qu'en pensez-vous ? Quelles réformes fiscales comptez-vous mener pendant votre mandat ? Pouvez-vous préciser les objectifs globaux, les mesures concrètes, les échéances et les contraintes que vous identifiez ?

L'écofiscalité : conjuguer l'emploi avec la préservation de l'environnement

"Les décideurs politiques doivent prendre une vue à long terme. Nous devons passer progressivement d'une fiscalité sur le travail et les investissements à un régime d'impôts sur la pollution et l'exploitation inefficace des matières premières et des ressources en terres. Nous avons besoin de réformer les modalités de subvention aux transports, aux logements, à l'énergie et à l'agriculture afin de subventionner les pratiques durables et les technologies efficaces".

Jacqueline McGlade, directrice exécutive de l'agence européenne pour l'environnement¹³².

Les ressources naturelles sont peu taxées alors qu'elles se raréfient tandis que le travail humain est très lourdement taxé, alors même que le chômage est élevé. En inversant cette logique, l'écofiscalité poursuit le double objectif de favoriser l'emploi et d'utiliser les ressources naturelles de façon plus efficace tout en réduisant les pollutions.

Le Danemark a mis en place en 1992 une taxation croissante sur l'énergie combinée à une taxe sur le CO₂, avec dans le même temps, un objectif de réduction de l'imposition pour toutes les tranches de revenus et une baisse généralisée des cotisations sociales. Depuis, les émissions de CO₂ ont diminué de 24 %.

L'Allemagne, la Suède et le Royaume Uni commencent également une réforme fiscale en ce sens¹³³.

En France, la fiscalité taxe toujours lourdement le travail et peu les ressources et les pollutions. Ainsi, la totalité des charges sur le travail représente 49 % des prélèvements obligatoires, celles sur les ressources (comme la taxe interne des produits pétroliers, la TIPP) ou les pollutions, en représentent moins de 5 %¹³⁴

35 - Aujourd'hui, les coûts de la pollution de l'eau sont principalement supportés par le consommateur final. Voulez-vous mettre en place un principe pollueur-payeur effectif pour l'eau ? Si oui, quels sont vos objectifs, quelles sont les mesures concrètes que vous souhaitez mettre en place et selon quelles échéances ? Quelles sont les contraintes que vous identifiez ? Si non, pourquoi ? Que pensez-vous d'un tarif évolutif selon la quantité consommée (au niveau domestique, industriel et agricole) ?

Pollution de l'eau : les ménages payent la facture

Il existe un certain nombre de redevances pollution perçues par les agences de l'eau en France. Malgré leur apparente rigueur, ces taxes ne répondent pas au principe « pollueur-payeur ». En effet, les ménages qui n'utilisent que le quart de l'eau consommée en France, paient environ 88 % des taxes pollution versées aux agences de l'eau. Les industries en paient environ 10 % du total. Elles consomment 4 % de l'eau (sans compter l'industrie énergétique : 22 %). Enfin, les agriculteurs, qui consomment 49 % de l'eau, versent environ 4 % des taxes¹³⁵.

La répartition des taxes ne correspond donc pas à celle des usages. En outre, le mode de calcul de la taxe n'incite pas au changement des pratiques à l'exception de quelques cas dans l'industrie. Pour les ménages, la taxe est forfaitaire, calculée par les collectivités territoriale : vertueux ou non, un foyer sera donc taxé de la même façon que son voisin. Pour l'agriculture, une taxe pour les élevages et leurs effluents a été mise en place mais sa gestion est très lourde et la calcul très compliqué. Au final peu d'éleveurs paient la taxe. Pour les pesticides, une taxe est prélevée au niveau des fabricants mais elle n'est pas assez élevée pour induire une modification des comportements.

36 - Les prévisions concernant le changement climatique annoncent une fréquence accrue des sécheresses estivales, comme semblent le confirmer les épisodes récurrents de ces dernières années. Souhaitez-vous limiter l'irrigation agricole ? Si oui, avec quels objectifs de limitation, quelles mesures concrètes et selon quelles échéances quant à leur application ? Quelles contraintes identifiez-vous à la mise en place d'une telle politique ? Si non, pouvez-vous expliquer les motifs de votre position ?

L'irrigation en ligne de mire

En 2003, 2005 et 2006, plus de 60 départements français furent touchés par la sécheresse. Le changement climatique en cours devrait amplifier les déséquilibres existants avec des sécheresses accrues pour les zones arides comme le bassin méditerranéen, tandis que les régions déjà bien arrosées pourraient souffrir d'un excès d'eau à cause de pluies plus violentes¹³⁶. Dans les régions du Sud de la France, comme l'Aquitaine, Midi Pyrénées et Provence Côte d'azur, des concurrences d'usage apparaissent et l'irrigation est de plus en plus critiquée : on a vu par exemple les ostréiculteurs et conchyliculteurs de l'estuaire de la Charente se plaindre de l'affaiblissement du débit de la rivière à son embouchure qui menace leur activité¹³⁷. L'agriculture française prélève en effet 49 % de la consommation d'eau du pays et 80 % environ en été dans certaines régions très irriguées. Le maïs, qui représente 80 % des grandes cultures* irriguées en France, est en première ligne des critiques. Les régions les plus touchées par la sécheresse sont en effet des régions où le maïs est très présent et fortement irrigué¹³⁸. C'est aussi dans ces zones que les redevances dues par les irrigants sont proportionnellement les plus faibles : ainsi l'agence de l'eau Adour-Garonne, la plus concernée par la sécheresse, taxe l'irrigation à hauteur de 0,23 centimes au m³ alors que les agences de l'eau Artois-Picardie, Rhin-Meuse et Seine-Normandie, peu ou pas touchées par la sécheresse, taxent dans une fourchette allant de 1,14 à 1,50 centimes par m³¹³⁹.

Les subventions à l'irrigation (148 millions d'euros en 2003 pour les irrigants français) n'incitent pas à l'économie. Faut-il changer les techniques d'irrigation afin de favoriser le goutte à goutte ? Cette technique, bien qu'économe est peu adaptée aux larges surfaces. Faut-il diminuer les surfaces en maïs ? Cette culture, destinée à 80 % à l'alimentation animale, est un des piliers de l'élevage intensif¹⁴⁰. La remise en cause de la culture du maïs pourrait avoir des répercussions sur l'ensemble de la filière d'élevage (sauf l'élevage à l'herbe qui pourrait au contraire être favorisé). S'il soutient ce choix, le consommateur devra probablement accepter de payer sa viande plus cher.

* *grandes cultures : céréales, oléagineux et protéagineux*

37 – Prendrez-vous des mesures pour développer l'agriculture biologique en France ? Lesquelles, avec quels objectifs et selon quelles échéances ? Quelles contraintes identifiez-vous à la mise en oeuvre d'une telle politique ? Si non, pouvez-vous expliquer pourquoi ?

L'agriculture biologique en France

En 1985, la France concentrait 60 % des surfaces biologiques européennes. Le pays a été ainsi un grand pionnier de la culture biologique, mais faute d'une mise en œuvre énergique d'aides à la reconversion comme chez ses voisins, la France se situe aujourd'hui dans le peloton de queue européen. L'agriculture biologique française progresse, mais bien modestement par rapport au reste de l'Europe. Aujourd'hui, environ 2 % des surfaces française sont cultivées en biologique, contre 3,6 % en moyenne dans l'Union. L'agriculture biologique française se place ainsi bien loin derrière celle de l'Autriche (près de 10 %), de l'Italie, (8 %), de la Finlande, de la Suède, de la République tchèque (environ 7 %) ou encore du Danemark (6 %) ¹⁴¹. Parallèlement, la consommation de produits biologique augmente fortement en France. Pour satisfaire sa demande, la France importe 70 % de ses produits bio.

38 - L'agriculture intensive ne semble pas remplir ses promesses en termes de paysage, de fertilité des sols, de qualité de l'eau et de maintien des agriculteurs. Quelle politique souhaitez-vous mener quant aux subventions à l'agriculture ? Avec quels objectifs, quelles mesures concrètes et selon quelles échéances ? Quelles sont les contraintes que vous identifiez ?

Les subventions à l'agriculture en France, tournées avant tout vers la production et captées majoritairement par les grandes exploitations

La mise en place de la politique agricole commune (PAC) a permis à l'Europe d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Mais, en se focalisant sur l'aide à la production, elle a conduit à une intensification des pratiques et à une concentration des aides aux plus gros producteurs. Le paysage agricole français s'est profondément modifié. Alors que les agriculteurs représentaient plus de 13 % de la population active en 1970, ils en représentent aujourd'hui 3,4 %. Parallèlement, le nombre de fermes a continué de diminuer au rythme d'une ferme toute les 25 mn entre 2000 et 2004¹⁴². Les fermes moyennes, associant cultures et élevage sont les plus touchées.

Au niveau paysager, le bocage a fait place aux champs ouverts : près de 70 % des haies présentes au début du XX^e siècle ont été arrachées entre 1960 et 1980 (soit 1,4 million de km de haies)¹⁴³. Les politiques de replantation des vingt dernières années n'ont pas compensé les pertes. La qualité de l'eau a également souffert, tant au niveau des nitrates que des pesticides qui ont contaminé aujourd'hui la majeure partie des eaux douces françaises.

Cette politique agricole a par contre rempli son contrat quant à l'abondance alimentaire, puisque la France est la deuxième puissance exportatrice agricole mondiale, et à la baisse du prix de la nourriture. La nourriture ne représente plus que 14,4 % du budget moyen des Français¹⁴⁴ contre 33 % en 1960¹⁴⁵.

La politique des subventions agricoles en France apparaît d'autre part très inégalitaire. La France reçoit 22 % du budget de la PAC¹⁴⁶ (qui représente environ 40 % du budget de l'Union), qu'elle distribue à 87 % sous forme d'aides à la production*. La majeure partie de ce budget est captée par les grandes cultures (62 %) et surtout, par les plus grosses exploitations. Ainsi en 2003, 1 % des plus grandes exploitations recevaient un montant total supérieur à celui reçu par 40 % des fermes françaises¹⁴⁷. Les subventions découplées de la production, comme celles incitant à de bonnes pratiques environnementales (appelées mesures agri-environnementales), représentaient en 2003, 13 % des subventions versées en France contre 16 % en Allemagne, en Espagne et en Italie et 40 % en Autriche et en Finlande^{148*}.

Dans le cycle des négociations mondiales, les subventions européennes et américaines à l'agriculture sont fortement critiquées, dénoncées comme une concurrence déloyale aux producteurs des pays en développement. Elles devraient à terme disparaître à partir de 2012. Dans l'attente, la France a décidé de figer les aides aux agriculteurs selon les montants perçus en 2000, 2001 et 2002*. Elle fige de même, les inégalités.

* : rappelons que chaque État-membre décline selon ses propres priorités les orientations de la PAC.

39 – les stocks de poisson s'effondrent, notamment en Atlantique Nord-Est. La réglementation actuelle et les subventions à la pêche industrielle vous semblent-elles assurer la préservation des ressources et la survie économique des pêcheurs français pour le futur ? Si non, quelle politique comptez-vous mettre en oeuvre ? Avec quels objectifs, quelles mesures concrètes et selon quelles échéances ? Quelles contraintes identifiez-vous ? Si oui, pouvez-vous expliquer votre position ?

L'état alarmant des océans

L'état des mers est alarmant. Victimes de la surpêche, 90 % des gros poissons tels que le cabillaud, le flétan, le thon... ont disparu¹⁴⁹. L'épuisement de ces populations de grands prédateurs modifie profondément l'équilibre des écosystèmes marins. Près de 75 % des réserves mondiales de pêche sont épuisées, en cours de renouvellement ou exploitées à la limite de leur capacité de renouvellement¹⁵⁰.

Les spécialistes de la mer tirent la sonnette d'alarme tandis que des pays ont déjà dû fermer certaines de leur pêcherie, aux dépens de leurs pêcheurs. C'est ainsi que la pêcherie de Terre neuve, célèbre pour la pêche à la morue, a dû fermer en 1992, entraînant la perte d'environ 40 000 emplois dans le secteur. Les stocks de morue ne se sont toujours pas reconstitués. Face à la dégradation générale des stocks, un récent rapport anglais préconise une fermeture de 30 % des zones de pêches du Royaume-Uni¹⁵¹. Afin d'éviter une disparition totale de la morue en Atlantique nord est, la fermeture totale de cette pêche dans de nombreuses zones apparaît indispensable, ainsi que l'abaissement des quotas autorisés pour de nombreuses autres espèces¹⁵². Après avoir entraîné la disparition des poissons de grande taille, la pêche industrielle touche désormais les plus petits ou ceux qui vivent en eau profonde. Ceux-ci sont d'autant plus fragiles que leur croissance est lente et leur cycle de reproduction mal connu. Aujourd'hui leur population est en déclin : les captures sont inférieures aux quotas définis par l'Union Européenne¹⁵³. Face au déclin des pêcherie de Atlantique-Nord, la flotte mondiale s'est déplacée vers l'Afrique et le Pacifique. Aujourd'hui 60 % du poisson consommé en Europe proviennent d'eaux extra-européennes¹⁵⁴.

L'Organisation des Nations Unies pointe régulièrement les mauvaises pratiques allant à l'encontre d'une gestion durable des pêcheries : les subventions à la pêche industrielle (plus de 15 milliards de dollars par an, représentant 20 % des revenus de la pêche mondiale)¹⁵⁵, la pêche illicite, largement pratiquée sous pavillon de complaisance, la réglementation insuffisante sur les filets trop peu sélectifs qui favorisent les prises « accessoires », le chalutage des grands fonds, qui ruine les écosystèmes marins profonds tels que les champs de coraux d'eau froide, et des quotas de pêche trop élevés.

Face à ce déclin des poissons sauvages, l'aquaculture peut-elle présenter une solution ? Dans l'état actuel de sa pratique, qui se concentre sur les poissons carnivores (saumon, truite, bar...), les espèces les plus appréciées du consommateur, elle accentue au contraire l'exploitation des stocks marins. Il faut en effet 4 kg de poissons sauvages pour produire 1 kg de saumon d'élevage.

40 - Les catastrophes naturelles (sécheresses, inondations, tempêtes...) deviennent plus fréquentes tandis que leur intensité tend à augmenter. Les compagnies d'assurance et de réassurance tirent la sonnette d'alarme. Quelle politique d'adaptation aux catastrophes naturelles envisagez-vous ?

S'adapter aux catastrophes

Les modèles climatiques développés en France montrent que l'épisode caniculaire de l'été 2003, qui n'avait pratiquement aucune chance de se produire dans le cadre des conditions climatiques du XIXe siècle, correspondra à des étés « normaux » à la fin du XXIe siècle¹⁵⁶. Si on peut atténuer l'ampleur des changements climatiques à venir en limitant la hausse de température à 2°C, on doit aussi s'adapter à ses conséquences au niveau du territoire : sécheresses accrues, inondations plus fréquentes... Les situations jugées comme « critiques » aujourd'hui seront sans doute des situations jugées normales demain¹⁵⁷. Les catastrophes naturelles résultent de phénomènes climatiques et humains. Une inondation en pleine forêt n'est pas une catastrophe. La même inondation en zone habitée le devient. Les constructions en zones inondables se sont multipliées ces dernières décennies, aggravant le risque d'inondation. Les territoires sont d'autant plus vulnérables que l'urbanisation modifie les équilibres naturels. L'imperméabilisation des surfaces sous le bitume, l'assèchement des zones humides comme les marais, contribuent ainsi à rendre les inondations plus subites et plus amples. Les inondations ne sont qu'un exemple. Le recul du littoral, les tempêtes... en sont d'autres, dont le risque est différent selon chaque territoire.

Conclusion

41 - Le Rapport parlementaire fait au nom de la mission d'information sur l'effet de serre d'avril 2006, préconise la formation d'un nouveau grand ministère prioritaire, rapprochant environnement, énergie et transport, ouvrant au titre de ministre d'État, appelé aussi communément « vice premier ministre ». Y êtes-vous favorable ?

42 - Quelles sont les premières mesures que vous prendrez si vous accédez à la présidence ? (tous thèmes confondus)

43 - Votre mot pour conclure ?

Bibliographie

1 Agence européenne de l'environnement, L'environnement en Europe, Etat et perspectives 2005,

2 The european opinion research group (EORG), Les attitudes des Européens à l'égard de l'environnement, sondage eurbarometer 58.0, décembre 2002

3 Enquête TNS Sofres-Unilog réalisée les 4 et 5 septembre 2006 pour RTL, Le Figaro et LCI, baromètre présidentielle 2007, disponible sur : http://www.tns-sofres.com/etudes/pol/080906_pdtielle2007_r.htm

4 L'écologie face aux débats de société, Cap 21, débat du 9 septembre 2006

5 Association L'alliance pour la planète, disponible sur : <http://www.lalliance.fr/>

6 WWF-France et Redefining progress, L'empreinte écologique en France, 2002

7 Ibid

8 Ibid

9 Ademe, cité dans le Assemblée Nationale, Rapport n° 30201 fait au nom de la mission d'information sur l'effet de serre, tome I, avril 2006, p.100-101

10 David Boucart, La politique de l'environnement, facteur de croissance et d'emploi, "Nouvelles d'Allemagne", Centre d'Information et de Documentation de l'Ambassade d'Allemagne à Paris – 12/09/2006, disponible sur : <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/39227.htm>

11 Ibid

12 INRETS, cité par J.M. Jancovici, l'avenir climatique, quel temps ferons-nous, Le Seuil 2001, disponible sur : <http://www.inrets.fr/>

13 Assemblée Nationale, Rapport n° 30201 fait au nom de la mission d'information sur l'effet de serre, tome I, avril 2006, p.130-132

14 Jean-Pierre Orfeuill, L'emploi et l'énergie mobilisés par le transport de voyageurs, Inrets, avril 1996, et communication personnelle Jean-Pierre Orfeuill

15 D. Verot, agriculture biologique, évaluation d'un gisement d'emplois, ed. FNAB, 1998

16 Chiffres del'Union des Industries de la Protection des Plantes regroupant 19 entreprises (BASF agro, Bayer crops science France, Belchim crop, Du Pont de Nemours France, Monsanto France... pour les plus connues) représentant 95 % du marché des produits phytosanitaires en France

17 Les pesticides dans les eaux, données 2003-2004, IFEN août 2006, disponible sur <http://www.ifen.fr/publications/dossiers/d05.htm>

18 Observatoire des résidus des pesticides, Le Marché français, disponible sur : <http://www.observatoire-pesticides.gouv.fr/index.php?pageid=380>

19 UIPP, les chiffres-clé, disponible sur : <http://www.uipp.org/repere/chiffre.php>

20 Observatoire des résidus des pesticides, Présentation du Plan interministériel de réduction des risques liés aux pesticides : 2006-2009, disponible sur : <http://www.observatoire-pesticides.gouv.fr/index.php?pageid=328>

21 Jean Bouyer et al., surveillance dans le domaine de la reproduction et de la périnatalité, Inserm, dec. 2004.

22 Jean Bouyer, Inserm, entretien.

23 Communication du professeur Charles Sultan, Inserm, au groupe parlementaire Santé et Environnement réuni en décembre 2004

24 Entretien avec le professeur Charles Sultan, Greenpeace 2 septembre 2005.

25 UIPP, les chiffres-clé, disponible sur : <http://www.uipp.org/repere/chiffre.php>

26 Pan Europe, Pesticide taxes- national examples and key ingredients disponible sur <http://www.pan-europe.info/publications/PesticideTax.htm>,

27 Plan interministériel de réduction des risques liés aux pesticides 2006-2009, disponible sur http://www.ecologie.gouv.fr/article.php3?id_article=6005

28 PIRRP – liste des substances actives vendues les plus dangereuses, disponible sur http://www.ecologie.gouv.fr/article.php3?id_article=6005

29 Observatoire des résidus de pesticides, usages et pratiques disponible sur <http://www.observatoire-pesticides.gouv.fr/index.php?pageid=378>

30 La France Agricole, Phytosanitaires : un plan interministériel est mis en place pour réduire les risques, 28 juin 2006.

31 Pan Europe, Pesticide taxes- national examples and key ingredients disponible sur <http://www.pan-europe.info/publications/PesticideTax.htm>,
[INRA/CEMAGREF Pesticides, agriculture et environnement \(dec 2005\)](http://www.inra.cemagref.fr/pesticides) ; MDRGF disponible sur : <http://www.mdrgf.org/216pesticides.html>

32 WWF France, Chaîne de contamination : le maillon « aliments », septembre 2006

33 Assemblée nationale, compte-rendu intégral des séances du mardi 21 décembre 2004, p.11278

34 WWF France, Mauvais sang ? Le WWF révèle le degré de contamination aux produits chimiques toxiques de certains ministres, octobre 2004

35 WWF, Greenpeace, A present for life, hasardous chemicals in ubilical cord blood, septembre 2005

36 Lynn Goldman, commission de coopération environnementale, Les substances toxiques et la santé des enfants en Amérique du Nord, mai 2006

37 WWF France, Génération X, les enfants souvent plus contaminés que leurs parents, octobre 2005

38 Capucine Cousin, Mini Reach, maxy lobbying, Terra Economica, 8 décembre 2005

39 Ibid

40 article L.253-17 du Code Rural

41 Caroline Bontems, Les plantes et la loi : polémique autour du purin d'orties , Hameau-Guerard et associés, 02/10/2006 disponible sur : <http://www.hameau-guerard-et-associes.com/public/accueil/accueil.asp?page=detailactu&refactu=998>

42 Joseph E. Stiglitz, Un autre Monde, Fayard 2006, p.265

43 Banque mondiale 2005, disponible sur www.worldbank.org ; Financial Times, FT 500, 2005, disponible sur : <http://news.ft.com>

44 Jean Michel-Valantin, Menaces Climatiques sur l'ordre mondial, Ed. Lignes de repère (pp 86-91)

45 Le Green 9, un groupe d'ONG environnementales, disponible sur : http://www.birdlife.org/eu/pdfs/fr_final.pdf

46 Pierre-Yves GUIHENEUF, Vanessa HALHEAD, les mouvements ruraux en Europe, Nouveaux acteurs, mars 2004 disponible sur : <http://www.geyser.asso.fr/na/mvtsruraux.html>

47 sondage BVA-Agir pour l'environnement auprès de 1003 personnes, 27 et 28 janvier 2006

48 Agence Européenne pour l'environnement, The European environment - State and outlook 2005, disponible sur : http://org.fr.eea.europa.eu/documents/newsreleases/soer2005_pp-fr

49 James Hansen, Makiko Sato, Reto Ruedy, Ken Lo, David W. Lea, and Martin Medina-Elizade, Global temperature change, PNAS, 26 septembre 2005, disponible sur : <http://www.pnas.org/cgi/content/full/103/39/14288>

50 Assemblée Nationale, Rapport n° 30201 fait au nom de la mission d'information sur l'effet de serre, tome I, avril 2006

51 Qiang Fu, Celeste M. Johanson, John M. Wallace, Thomas Reichler, Enhanced Mid-Latitude Tropospheric Warming in Satellite Measurements, Science 26 May 2006, Vol. 312, no. 5777, p. 1179

52 Harry L. Bryden, Hannah R. Longworth, Stuart A. Cunningham, Slowing of the Atlantic meridional overturning circulation at 25° N, Nature 438, 655-657 (01 Dec 2005)

53 GIEC, 3eme rapport, Résumé à l'intention des décideurs, 2001, disponible sur : <http://www.ipcc.ch/languageportal/frenchportal.htm#21>

54 Assemblée Nationale, Rapport n° 30201 fait au nom de la mission d'information sur l'effet de serre, tome I, avril 2006

55 Réseau Action Climat France, Changement climatique, 10 mesures prioritaires à intégrer dans les programmes électoraux en 2007, août 2006

56 Assemblée Nationale, Rapport n° 30201 fait au nom de la mission d'information sur l'effet de serre, tome I, avril 2006, p.127

57 Ademe

58 Assemblée Nationale, Rapport n° 30201 fait au nom de la mission d'information sur l'effet de serre, tome I, avril 2006, p.128

59 Réseau Action Climat France, Changement climatique, 10 mesures prioritaires à intégrer dans les programmes électoraux en 2007, août 2006, p.11

60 Réseau Action Climat France, Changement climatique, 10 mesures prioritaires à intégrer dans les programmes électoraux en 2007, août 2006, p.6

61 Ademe, « A l'occasion du Mondial de l'automobile, l'ADEME fait le point sur les biocarburants, un des moyens de lutter contre le changement climatique dans le secteur des transports », communiqué de presse du 29/09/06

62 LPO, entretien

63 Jean-Marc Jancovici, Que pouvons-nous espérer des biocarburants ?, dec 2004, disponible sur : http://www.manicore.com/documentation/carb_agri.html

64 Sécheresse, 32 millions d'euros pour 29 départements, La France Agricole, 29/09/2006

65 UIPP, les chiffres-clé, disponible sur : <http://www.uipp.org/repere/chiffre.php>

66 Mairie de Paris, Débat sur le plan de déplacement de Paris, 2005 disponible sur : http://www.paris.fr/portail/deplacements/Portal.lut?page_id=14&document_type_id=5&document_id=4763&portlet_id=611

67 Groupement des autorités responsables de transport (GART), pôle économique, Subventions aux projets de TCSP hors Ile-de-France : état des lieux, note du 5 octobre 2006

68 Ibid

69 <http://aspo.france.org/>

70 Jean-Luc Wingert, Jean Laherrere, La vie après le pétrole, de la pénurie aux énergies nouvelles, Ed. Autrement, 25 février 2005

71 **Ademe, Agrice 2005, rapport annuel, des bioressources aux industries**

72 Jean-Luc Wingert, Jean Laherrere, La vie après le pétrole, de la pénurie aux énergies nouvelles, Ed. Autrement, 25 février 2005

73 Jean Michel Bezat, Le retour de « King Coal », Le Monde, 5 octobre 2006

74 IEA, International energy agency, Key world energy statistics 2006, disponible sur : <http://www.iea.org/w/bookshop/add.aspx?id=144>

75 Régis Arthaud, Le budget transport des ménages depuis 40 ans, la domination de l'automobile s'est accrue, Insee, Insee première, n°1039, septembre 2005

76 UFC-que choisir, un plan Marshall pour le pétrole, 3/10/06, disponible sur : <http://www.quechoisir.org>

77 Sondage TNT sofas/GIE transports publics, L'usage de la voiture en agglomération et les types de mobilité en Europe, mai 2006.

78 Qu'est-ce que le chèque transport, portail Internet du Premier ministre, disponible sur : http://www.premier-ministre.gouv.fr/information/questions_reponses_484/est_cheque_transport_56797.html

79 Voir notamment la position de Jean-Marc Jancovici et Alain Grandjean, Le plein s'il vous plaît, la solution aux problèmes de l'énergie, Le Seuil, février 2006

80 Ademe, agrice 2005, Rapport d'activité, des bioressources à l'industrie, juillet 2006 disponible sur : <http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=33697&ref=&p1=111>

81 Ademe, Les transports de marchandises, quels impacts, quelles actions ?, 10 mars 2006

82 Ministère de l'équipement et des transports, Présentation de l'avancement des projets proposés au CIADT du 18 décembre 2003 et projection de la demande de transports à l'horizon 2025, 9 décembre 2004

83 Conseil des impôts, Fiscalité et environnement, 23eme rapport au Président de la République, 2005

84 Actu-environnement, La FNE propose la mise en place d'une écoredevance sur le transport routier de marchandises, 29/09/06, disponible sur : <http://www.actu-environnement.com/ae/news/1966.php4>

85 Données sur le fret ferroviaire en France et en Europe, disponible sur : www.transports.equipement.gouv.fr/dtdtdocs/rap_haenel_annexe3_1partie_complet_20031.pdf

86 Dominique Buffier et Gaëlle Dupont, La France des autoroutes : malus pour l'environnement, Le Monde, 18/09/2006

87 Ibid

88 Dominique Buffier, Les petites lignes de chemin de fer renaissent à la périphérie des villes, Le Monde, 2/04/2005

89 Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, le forum de la performance, Objectifs et indicateurs de la mission transport PLF 2006, programme 203, réseau routier national, disponible sur : <http://www.finances.gouv.fr/performance/performance/politique/2006/transport.htm>

90 Jean-Marc Moulinier, La structure du péage d'infrastructures ferroviaires : un handicap pour l'avenir du transport ferroviaire et l'aménagement du territoire ? Note de synthèse du SES 2003, no147, pp. 37-44 disponible sur : <http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsid=14955531> et Commission européenne, L'Europe à grande vitesse, 19/09/02 disponible sur <http://ec.europa.eu/research/news-centre/fr/tra/02-07-tra01a.html>

91 Jean-Pierre Orfeuill, L'emploi et l'énergie mobilisés par le transport de voyageurs, Inrets, avril 1996, et communication personnelle Jean-Pierre Orfeuill

92 Ademe, disponible sur : http://www.ademe.fr/midi-pyrenees/a_3_01.html

93 Assemblée Nationale, Rapport n° 30201 fait au nom de la mission d'information sur l'effet de serre, tome I, avril 2006, p.134

94 Réseau Action Climat France, Changement climatique, 10 mesures prioritaires à intégrer dans les programmes électoraux en 2007, août 2006, p.4

95 Assemblée Nationale, Rapport n° 30201 fait au nom de la mission d'information sur l'effet de serre, tome I, avril 2006, p.135

96 Assemblée Nationale, Rapport n° 30201 fait au nom de la mission d'information sur l'effet de serre, tome I, avril 2006, p.136

97 Assemblée Nationale, Rapport n° 30201 fait au nom de la mission d'information sur l'effet de serre, tome I, avril 2006, p.139 et Débat national sur les énergies, Strasbourg, 3 avril 2003

98 Technologies pour lutter contre le réchauffement climatique, Euractiv', EU news and policy positions, 12 octobre 2006

99 Magazine Fortune 2006

100 Worldwatch Institute, L'Etat de la planète 2005 et Muriel Sakkal, l'Etat de la planète magazine, 9/09/06 disponible sur : <http://www.delaplanete.org>

101 EurObserv'ER, Le baromètre 2005 des énergies renouvelables.

102 Ibid

103 Association nationale allemande pour le développement des énergies renouvelables (BEE) cité sur : http://www.notre-planete.info/actualites/actu_1012.php

104 Ademe, les nouveaux tarifs de rachat 2006, disponible sur : <http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=34025&ref=16262&view=article>

105 EurObserv'ER, Le baromètre 2005 des énergies renouvelables.

106 Christophe Brunella, En 2005, les énergies renouvelables ont enfin progressé en France, Novethic, article mis en ligne le 3/02/06 disponible sur : <http://www.novethic.fr/novethic/site/article/index.jsp?id=98202>

107 EurObserv'ER

108 Véronique Smée, L'électricité verte peine à se développer, Novethic, article mis en ligne le 27 mai 2005, disponible sur : <http://www.novethic.fr/novethic/site/article/index.jsp?id=91598>

109 IEA, International energy agency, Key world energy statistics 2006, disponible sur : <http://www.iea.org/w/bookshop/add.aspx?id=144>

110 Quid 2006

111 Site gouvernemental d'information sur ITER : <http://www.iter.gouv.fr/>

112 Les Echos - Jeudi 12 janvier 2006 - propos recueillis par Chantal Houzelle

113 Réseau Sortir du nucléaire <http://www.sortirdunucleaire.org>

114 Ademe, le bois, une énergie d'avenir pour les particuliers, 3 mai 2006

115 Ibid

116 Ademe, les aides financières 2006 disponible sur : http://www.ademe.fr/particuliers/Fiches/aides_financieres/rub21.htm

117 EurObserv'ER, le baromètre européen des énergies renouvelables 2005

118 Ademe, les nouveaux tarifs de rachat 2006, disponible sur : <http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=34025&ref=16262&view=article>

119 EurObserv'ER, le baromètre européen des énergies renouvelables 2005

120 Ademe, disponible sur : http://www.ademe.fr/midi-pyrenees/a_2_15.html

121 EurObserv'ER, le baromètre européen des énergies renouvelables 2005

122 IUCN 2005

123 Ibid

124 Ibid

125 Ibid

126 Commission européenne

127 Conseil des impôts, Fiscalité et environnement, 23eme rapport au Président de la République, 2005, p.10

128 Ibid, p.56

129 Ibid, p.57

130 Ibid, p.13

131 Ibid, p.36

132 Agence européenne de l'environnement, L'Europe sous pression - les changements climatiques au premier rang des enjeux environnementaux, communiqué de presse- Bruxelles, le 29 novembre 2005 ; disponible sur : http://org.fr.eea.europa.eu/documents/newsreleases/soer2005_pp-fr

133 Assemblée Nationale, Rapport n° 30201 fait au nom de la mission d'information sur l'effet de serre, tome I, avril 2006, p.117-120

134 Ibid, p.122

135 Conseil des impôts, Fiscalité et environnement, 23eme rapport au Président de la République, 2005

136 Assemblée Nationale, Rapport n° 30201 fait au nom de la mission d'information sur l'effet de serre, tome I, avril 2006,

137 Laure Noualhat, L'huître meurt dans sa douce Charente, Libération, mardi 8 août 2006

138 Pierre Boulanger, Les réalités de la distribution des subventions agricoles en France, Sciences Po, groupe d'économie mondiale, 10 novembre 2005

139 Frédéric PONS, Le prix de l'irrigation va à vau-l'eau, L'association de consommateurs UFC-Que choisir juge la gestion publique de l'eau «contre-productive et incohérente». Libération, 10 août 2005

140 Agreste, disponible sur <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

141 Commission européenne, Organic farming in europe, facts and figure 3/11/2005

142 Agreste, disponible sur <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

143 Philippe Pointereau, Les haies, évolution du linéaire en France depuis 40 ans, Le Courrier de l'environnement n°46, juin 2002

144 Régis Arthaud, Le budget transport des ménages depuis 40 ans, la domination de l'automobile s'est accrue, Insee, Insee première, n°1039, septembre 2005

145 J.L. Rastoin, Projet de loi et modernisation agricole, Agro.Montpellier / UMR Moisa, 2004

146 L'initiative sur la transparence va-t-elle concerner les subventions relatives à la PAC? Euractiv', EU news and policy positions, 4 mai 2006 disponible sur : <http://www.euractiv.com/fr/affaires-publiques/initiative-transparence-concerner-subventions-relatives-pac/article-154945>

147 Pierre Boulanger, Les réalités de la distribution des subventions agricoles en France, Sciences Po, groupe d'économie mondiale, 10 novembre 2005

148 Ibid

149 Myers, R.A., and B. Worm. 2003. Rapid worldwide depletion of predatory fish communities. Nature. 423: 280-283

150 Programme des Nations Unies pour l'environnement PNUE / Organisation pour l'agriculture et l'alimentation dans le monde FAO

151 A contre courant, rapport de la Commission royale sur la pollution et l'environnement, décembre 2004

152 International Council for the Exploration of the sea (ICES/CIEM), report on the status of commercial fish stocks in the North East Atlantic, 20 octobre 2006

153 Commission Européenne, La Commission propose de renforcer la protection des stocks de poissons d'eau profonde particulièrement vulnérables, Bruxelles, 28 septembre 2006

154 Parlement Européen, Document de travail sur les pays en développement PVD : pêcheries et réduction de la pauvreté, 31 mai 2001

155 PNUE, rapport 2005, modes de vie viables, disponible sur : www.unep.org/AnnualReport/2005/french/09.pdf

156 ONERC, Adaptation au changement climatique : les propositions de l'ONERC, Conseil d'orientation de l'ONERC du 2 juin 2006

157 Ibid